Environnement Canada
Consultation avec les provinces sur le
Programme de l'environnement atmosphérique

Rapport final
Le 14 août 1998

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Environnement Canada
Consultation avec les provinces sur le Programme de l'environnement atmosphérique
Rapport final

Table des matières

Environnement Canada _____ *Error! Bookmark not defined.*

Sommaire _____ *1*

1 Historique _____ *5*

2 Objectif _____ *6*

3 Démarche _____ *7*

4 Conclusions tirées des ateliers _____ *11*

4.1 Besoins et exigences _____ **11**
4.1.1 Réactions des participants aux séances générales _____ 13
4.1.2 NAV CANADA – Une relation privilégiée _____ 20
4.1.4 Réactions des représentants du gouvernement fédéral _____ 25

4.2 Approche et point de mire du PEA _____ **29**
4.2.1 Réactions des participants aux séances générales _____ 31
4.2.2 Réactions des représentants provinciaux et territoriaux _____ 36
4.2.3 Réactions des représentants du gouvernement fédéral _____ 41
4.2.4 Réactions du personnel _____ 43

4.3 Mécanismes exigés _____ **48**
4.3.1 Réactions des participants aux séances générales _____ 49
4.3.2 Réactions des représentants provinciaux et territoriaux _____ 52
4.3.3 Réactions des représentants du gouvernement fédéral _____ 54
4.3.4 Réactions du personnel _____ 55

5 Conclusions des groupes de discussion _____ *59*

5.1 Introduction _____ **59**

5.2 Points saillants _____ **59**

5.3 Reconnaissance et compréhension des participants relativement au PEA _____ **61**

5.4 L'importance de l'information météorologique _____ **62**
5.4.1 Sources d'information _____ 65
5.4.2 Exactitude de l'information _____ 66

5.5 Rôle du gouvernement fédéral et du secteur privé _____ **66**
5.5.1 Rôle du gouvernement fédéral _____ 67
5.5.2 Rôle du secteur privé _____ 67
5.5.3 Disposition à payer les services _____ 69

5.6 Participation du gouvernement fédéral sur le marché ____ **70**
5.6.1 Participation sur le marché ____ 70
5.6.2 Concurrence avec le secteur privé ____ 71

5.7 Suggestions visant l'amélioration des programmes et services du PEA ____ **72**

6 Aller de l'avant ____ ***73***

Annexe A – Lieux de tenue des discussions et participation ____ ***73***

Sumaire

Une étude sur la Diversification des modes de prestation de service (DMPS) du Programme de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada a été entamée en avril 1997. Dans le cadre de cette initiative, Environnement Canada a entrepris au printemps de 1998 une démarche de consultation à l'échelle nationale relativement au PEA. Des séances de consultation ont été tenues avec divers intervenants, dont le propre personnel d'Environnement Canada, des sociétés météorologiques du secteur privé, les médias, d'autres ministères et organismes publics, le grand public et les syndicats.

Les grands enjeux qu'ont permis de cerner les séances de consultation à l'échelle nationale sont résumés dans les pages qui suivent, sous quatre grands sujets : l'importance du PEA en tant que programme national, le mandat et le rôle du Programme, les stratégies optimales de financement du Programme et les caractéristiques fondamentales du Programme. Il importe de souligner que, à bien des égards, les participants à ces consultations ont exprimé des opinions divergentes. Les lecteurs du présent rapport sont invités à se rapporter à la partie principale du rapport pour obtenir des renseignements plus détaillés sur ces divergences d'opinion.

Importance du PEA à titre de programme national

Tous les intervenants consultés dans le cadre de cette démarche ont souligné l'importance constante du programme. Ils estiment que le PEA continue de jouer un rôle important dans la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens et Canadiennes et ont déclaré que, étant donné la nature de ses services, il était bien à sa place en tant que programme fédéral. Bien que certains participants aient estimé que le PEA pourrait mieux coordonner ses services avec d'autres prestataires de services afin d'éviter le double emploi, il a été jugé nécessaire d'élargir la portée du programme dans des domaines comme les services se rapportant à la santé.

De nombreux intervenants ont exprimé l'avis que le Programme s'est graduellement fragmenté ces quatre à cinq dernières années en ce qui touche son approche en matière de prestation de service. Cette théorie était étayée par des exemples d'écarts entre les prix régionaux de produits particuliers, de différences de niveau de service et de points de contact multiples pour des services fournis dans plus d'une province. L'opinion a été exprimée avec conviction que, bien qu'il soit nécessaire de faire preuve d'une certaine souplesse, le PEA devrait être administré de manière uniforme et cohérente d'un bout à l'autre du pays.

Rôle et mandat du Programme

Les participants ont appuyé le besoin de dresser un mandat sans équivoque pour le PEA. La plupart favorisaient une approche législative, dans la mesure où celle-ci serait suffisamment flexible pour permettre au PEA de s'adapter à de nouveaux enjeux et exigences. Comme l'a illustré un participant, sans législation, «on réagit aux vents et marées comme le capitaine d'un navire sans sa boussole».

> Sans législation, «on réagit aux vents et marées comme le capitaine d'un navire sans sa boussole».

Plusieurs attributs ont été suggérés pour un mandat renouvelé, notamment la définition du point de mire sur les services d'intérêt public et des responsabilités du PEA et l'éclaircissement de l'aspect commercial des activités du PEA.

Services d'intérêt public

Les participants ont été pratiquement unanimes à déclarer que la prestation de services visant le bien public devrait être l'objectif central du PEA. Comme l'a souligné un participant à une séance de consultation du personnel, «il est nécessaire de maintenir une branche d'activité solide, non commerciale, financée par le public et axée sur le bien-être de celui-ci. Tout ce qui est bon pour les gens ne peut pas toujours s'acheter et se vendre».

> «La collecte des données et la disponibilité immédiate [de celles-ci] est l'élément le plus important de votre service – il doit être maintenu.»

Les participants aux consultations ont appuyé certains rôles d'intérêt public, comme le maintien du rôle de chef de file du PEA dans la collecte de données atmosphériques, hydrologiques et des glaces, l'assurance de la qualité, l'archivage de ces données et l'accès à celles-ci. Un participant à une séance générale a déclaré que

«la collecte des données et la disponibilité immédiate [de celles-ci] est l'élément le plus important de votre service – il doit être maintenu». Il y a aussi eu de longs débats sur la question de la nécessité d'avoir une base de données nationale unique et intégrée.

De nombreux participants ont déclaré estimer que la fourniture au public de prévisions météorologiques de qualité est essentielle. La nécessité a été soulignée d'avoir des prévisions à court et à long terme, y compris les prévisions climatiques saisonnières à long terme. La majorité des participants estimaient aussi que le PEA devrait émettre les alertes météorologiques. Il a en outre été déclaré que des méthodes de diffusion rapide, comme la radio météorologique, étaient essentielles à la sécurité et au bien-être du public.

Un autre besoin recensé a été celui de disposer d'expertise scientifique en matière de politique ainsi que de soutien à la recherche. La nécessité a été soulignée de pouvoir consulter en temps réel et en direct des personnes lors de situations d'urgence.

D'après de nombreux participants, le PEA devrait établir des normes de qualité nationales en matière de services liés aux données atmosphériques, hydrologiques et des glaces. Des participants ont suggéré que le PEA limite sa participation dans l'observation des données à l'établissement et à l'application des normes, en permettant à d'autres de faire la collecte des données en tant que tel. Un participant à une séance de consultation d'une province a déclaré : «Il n'est pas nécessaire que vous fassiez tout vous-mêmes mais vous devez pouvoir assumer la responsabilité de vos services et en rendre compte.»

«Il n'est pas nécessaire que vous fassiez tout vous-mêmes mais vous devez pouvoir assumer la responsabilité de vos services et en rendre compte.»

Plusieurs participants ont estimé que le PEA doit représenter les Canadiens et Canadiennes dans le cadre d'activités et de programmes internationaux pertinents. Les participants du milieu de l'enseignement, en particulier, ont souligné l'importance de ces liens internationaux pour le progrès de la science atmosphérique et hydrologique.

Services commerciaux

Une participation sélective du PEA à des activités commerciales a été jugée acceptable par un éventail de participants, mais les représentants de sociétés météorologiques du secteur privé s'y sont fermement opposés, de même que certains participants de gouvernements provinciaux, des employés du PEA et des membres d'administrations fédérales.

«Il est terriblement ironique de constater que maintenant, juste après qu'a été signé le Protocole de Kyoto ... après les inondations et la tempête de verglas, les nombreux indices de sécheresse dans les provinces des Prairies cet été, on soit en train d'essayer de composer avec la réduction de notre service météorologique et climatique national.»

Stratégies optimales de financement du Programme

Les participants aux séances de consultation ont émis l'opinion que les services d'intérêt public devraient entièrement être financés par les
contribuables. De nombreux participants ont déclaré que le financement provenant des impôts a déjà été trop réduit et que de nouvelles compressions feraient du tort au public canadien. Un participant a déclaré : «Il est terriblement ironique de constater que maintenant, juste après qu'a été signé le Protocole de Kyoto ... après les inondations et la tempête de verglas, les nombreux indices de sécheresse dans les provinces des Prairies cet été, on soit en train d'essayer de composer avec la réduction de notre service météorologique et climatique national.»

L'avis largement partagé lors des diverses séances de consultation était que si le PEA devait continuer d'envisager des activités commerciales, celles-ci devraient être comptabilisées selon la méthode de capitalisation du coût entier. Les participants s'opposaient fermement à ce qu'une activité commerciale soit subventionnée par les deniers publics.

Les participants ont aussi appuyé l'établissement de partenariats et d'alliances comme un moyen efficace de réduire les coûts et le financement afférents. De nombreux participants ont fait une mise en garde, cependant, étant d'avis que des partenariats pourraient s'avérer un moyen de réduire les niveaux de service.

Attributs essentiels du Programme

Les participants ont inventorié un certain nombre d'attributs et de souplesses souhaitables que devrait avoir le Programme dans le futur. Entre autres exemples de ceux-ci : un programme national uniforme; un mandat clair; un fondement scientifique solide; la flexibilité financière; la capacité d'établir efficacement des partenariats; la flexibilité au plan de la dotation et de la rémunération; et la réceptivité des clients.

La visibilité du Programme était une autre caractéristique relevée par plusieurs participants, surtout par le personnel et le grand public. Le peu de connaissance du public à l'égard du Programme a été perçu comme un facteur contribuant à bon nombre des problèmes les plus pressants du PEA, notamment son niveau de financement inadéquat.

1 Historique

Le Programme de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada constitue l'une des pierres angulaires du service public canadien depuis plus d'un siècle, offrant des renseignements scientifiques et des prédictions météorologiques, climatiques, sur les glaces, la qualité de l'air et, depuis moins longtemps, de l'eau. Ces services ont un rôle important en ce qu'ils aident les Canadiens et Canadiennes et leurs gouvernements à prendre des décisions éclairées en matière de santé, de sécurité, d'environnement, ainsi que dans le cadre d'initiatives économiques et commerciales.

Le temps est venu pour Environnement Canada d'évaluer la prestation des services du Programme de l'environnement atmosphérique. Les fortes pressions qu'exercent les besoins en évolution de la clientèle et des citoyens, la nécessité de se tenir au fait du savoir-faire scientifique et des changements technologiques, l'évolution de la recherche et le contexte économique de nos jours remettent en question la viabilité du Programme à long terme. On reconnaît la nécessité de prendre l'évolution en considération pour pouvoir renouveler et renforcer le PEA de manière à ce qu'il puisse continuer d'offrir des services de qualité aux Canadiens et Canadiennes.

En avril 1997, une étude sur la Diversification des modes de prestation de service (DMPS) a été entamée en vue de cerner les enjeux entourant le Programme. Cette étude visait à analyser les divers aspects du Programme, notamment ses rapports avec les employés, les clients, les partenaires et le grand public, ainsi que son mandat, sa viabilité financière, la gestion de ses ressources humaines et de sa structure organisationnelle.

Un important objectif de l'étude sur la DMPS a été d'obtenir les opinions de Canadiens et Canadiennes directement intéressés à la question. Des séances de consultation ont été tenues dans tout le Canada au printemps de 1998, afin de permettre à Environnement Canada de partager ses préoccupations et ses objectifs, d'entendre les idées et de collaborer avec les Canadiens et Canadiennes à l'élaboration d'une vision de l'avenir du PEA.

Les renseignements recueillis par le truchement du processus de consultation, combinés à l'information obtenue par d'autres facettes de l'étude sur la DMPS, ont été rassemblés en vue d'informer les grands décideurs afin qu'ils puissent déterminer l'approche optimale à adopter pour composer avec les nombreux enjeux entourant le Programme de l'environnement atmosphérique.

2 Objectif

Plusieurs groupes d'intervenants sont «intéressés» aux conclusions de l'étude sur la DMPS. Cela englobe le personnel d'Environnement Canada même, les sociétés météorologiques du secteur privé, les médias, d'autres sociétés du secteur privé, les partenaires de recherche, les enseignants, les municipalités, les provinces, les territoires, les autres ministères et organismes et les syndicats. Des séances de consultation de ces intéressés ont été organisées à l'échelle nationale avec les objectifs suivants :

- établir un courant d'information bidirectionnel avec les intervenants;
- renseigner les intervenants sur les questions importantes que doit régler le Programme;
- fournir aux intervenants l'occasion d'influer sur les décisions;
- susciter une compréhension globale des divers points de vue, lesquels sont parfois contradictoires, exprimés par les particuliers et les groupes d'intervenants.

Des séances de consultation tenues à l'échelle nationale avec des membres du grand public ont aussi eu lieu dans des grands centres urbains de tout le Canada. Les objectifs que visaient ces séances variaient légèrement et englobaient ceux qui suivent :

- déterminer l'importance de l'information météorologique et les besoins en la matière;
- évaluer les perceptions relativement au rôle du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'information météorologique, ainsi que les réactions à l'éventualité de la participation du secteur privé dans cette activité (y compris la disposition à payer de tels services);
- évaluer les opinions relativement à la participation du PEA sur le marché;
- recenser les mécanismes ou les moyens qui permettraient d'améliorer les programmes et services du PEA.

Ces objectifs une fois atteints, les grands décideurs seraient mieux en mesure d'évaluer avec certitude les besoins et exigences du Programme et de mettre en oeuvre les changements nécessaires pour garantir la viabilité du PEA à long terme.

Il importe de souligner que l'objectif unique de cette démarche de consultation nationale était de cerner objectivement les opinions des intervenants, exprimées dans les diverses séances de discussion tenues dans tout le pays ainsi qu'au moyen d'arguments écrits. En tant que tel, le but des séances de consultation n'était d'entendre les opinions des intervenants et non de défier ceux-ci.

3 Démarche

Les pages qui suivent comportent une description de la démarche et de la méthodologie adoptées pour la consultation, ainsi que les tâches précises exécutées en vue de l'achèvement du processus de consultation.

Sélection d'un facilitateur objectif

Peu après le lancement du processus de l'étude sur la DMPS, Environnement Canada a cerné le besoin de mener une consultation à l'échelle nationale. Afin d'assurer une bonne gestion du processus de consultation et la documentation objective des opinions des intervenants, Environnement Canada a chargé en novembre 1997 la société Price Waterhouse de coordonner et d'animer le processus de consultation à titre de tierce partie indépendante.

Enjeux recensés et participation dosée

Avant le lancement du processus de consultation, Environnement Canada avait rédigé un document d'information intitulé *Pour le renouvellement du Programme de l'environnement atmosphérique du Canada*. Ce document décrivait de façon très détaillée les divers problèmes qu'affrontait le PEA, et englobait un bref questionnaire. Il a été distribué en novembre 1997 et plusieurs réponses détaillées ont été reçues de particuliers et d'organismes. Ces réponses ont permis de cerner les problèmes qui préoccupaient le plus les intervenants et d'orienter les questions à poser dans le cadre des séances de consultation des provinces.

Au moyen du questionnaire, on a demandé aux répondants d'indiquer s'ils seraient intéressés à assister aux séances formelles de discussion et à contribuer à recenser d'autres personnes et organismes qui pourraient s'intéresser au processus de consultation. Les répondants ont aussi cerné l'information additionnelle dont ils auraient besoin afin de pouvoir contribuer avec efficience à ce processus.

Organisation des séances et documents d'information

Il a été décidé de mener cinq types de séances formelles de consultation : général, provinces et territoires, autres ministères, personnel et public. Les séances des quatre premiers types ont pris la forme d'ateliers, tandis que les séances de consultation publique se tenaient sous forme de groupes de discussion.
Afin que les diverses séances de discussion soient focalisées et productives, il importait de fournir aux intervenants des renseignements supplémentaires et de déterminer à l'avance les questions qui seraient débattues. Un deuxième document de discussion intitulé *Renouvellement du Programme de*

l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada a donc été préparé, puis distribué en mars 1998. Ce document plus détaillé a constitué le mécanisme d'invitation formelle à participer à la consultation de portée nationale. On trouvera à l'**annexe A** les détails sur les lieux où ont été tenues les séances, et sur les participants.

Avant la tenue des séances, les équipes de consultation ont été rassemblées et informées. Elles se composaient des représentants régionaux d'Environnement Canada, qui agissaient à titre d'«hôte» et fournissaient l'information locale, les membres de l'équipe de l'étude sur la DMPS qui présentaient les exposés d'introduction et coopéraient à l'enregistrement des séances, et les professionnels de la société Price Waterhouse qui dirigeaient la discussion et facilitaient la répartition des groupes de discussion.

Conduite des séances

Il y a eu peu de variation dans le mode de consultation : la première séance tenue à un endroit donné durait généralement une demi-journée. Cela permettait à l'équipe de se familiariser avec les enjeux locaux et faisait en sorte que le personnel soit au courant des séances formelles de consultation tenues avec des intervenants externes de leur région. La deuxième séance consistait généralement en une demi-journée de discussion avec les représentants des provinces et territoires. Enfin, généralement, en troisième lieu, il y avait une séance plénière d'une journée. Les séances plénières étaient plus longues étant donné qu'y étaient débattues un plus grand nombre d'opinions contradictoires des divers participants. Les groupes publics de discussion se tenaient en soirée afin que les participants qui travaillaient en journée aient la possibilité d'y participer. Toutes les séances de discussion avec les autres ministères se sont tenues dans la région de la capitale nationale (soit à Ottawa et à Hull).

Les participants aux ateliers les plus achalandés (généralement ceux auxquels assistaient 10 participants ou plus) ont été divisés en plus petits groupes afin que chacun ait la possibilité de contribuer pleinement aux débats. À la fin de la journée, une séance plénière avait lieu, où chaque groupe pouvait présenter aux autres participants les conclusions de ses débats. Ceci a fait en sorte de faire connaître à tous les participants la nature des sujets discutés et a permis aux facilitateurs de confirmer leur compréhension des conclusions de leurs groupes.

On a posé aux participants des questions qui reflétaient de près celles énoncées dans le deuxième document de discussion. Les questions posées aux intervenants de l'extérieur sont les suivantes :

1. Quels sont les programmes, services ou activités scientifiques du PEA les plus importants à conserver dans l'avenir?
2. Quels programmes, services ou autres activités scientifiques ne justifient plus que le PEA y consacre un effort significatif?
3. Comment atteindre un équilibre judicieux entre les responsabilités du PEA en matière de sécurité du public et sa participation au marché?
4. Le PEA devrait-il élargir les partenariats et les alliances afin d'offrir une prestation plus efficace de ses services?
5. Est-il important que le rôle et les responsabilités du PEA soient définis officiellement (p. ex. dans un texte législatif)?
6. Quels attributs ou souplesses sont les plus importants pour la nouvelle structure de prestation de services du PEA?

Les deux premières questions n'ont pas été posées au personnel. Afin de tirer le meilleur parti de leur vaste connaissance du programme, les questions suivantes leur ont été posées :

1. Quels aspects du PEA actuel fonctionnent efficacement?
2. Quels aspects du PEA actuel nécessitent des améliorations?

Les questions ayant servi à animer les débats des groupes de discussion publics ont été conçues selon la prémisse que le grand public est moins au fait du Programme que les autres intervenants. Le guide destiné aux animateurs des groupes de discussion qui a été élaboré en vue des séances accompagne les rapports de chacun des groupes de discussion, dans le compendium.

Sommaire des conclusions

À la fin de chaque séance de consultation, une ébauche du sommaire de celle-ci a été distribuée à tous les participants pour examen. Ce document énonçait les principaux thèmes de la séance et les importants sujets de discussion et contenait des citations illustrant les opinions des participants. Ces derniers disposaient d'une semaine pour fournir leurs commentaires sur l'ébauche. Des modifications étaient apportées aux rapports selon les besoins, puis on y mettait la dernière main avant leur traduction et leur distribution à tous les participants aux séances, dans les deux langues officielles. À la fin du processus de consultation, tous les rapports ont été affichés sur le site Web de l'étude sur la DMPS (http://www.tor.ec.gc.ca/asd-dmps/).

À la fin du processus formel de consultation, le présent rapport intitulé *Environnement Canada : Consultation avec les provinces sur le Programme de l'environnement atmosphérique* a été rédigé. Ce rapport reflète les points de vue exprimés par les intervenants ayant participé aux discussions, soit les

intervenants généraux, les représentants des provinces et des autres ministères sur les six questions posées, les opinions du personnel sur les quatre dernières questions et les commentaires du public sur les questions conçues à son intention. Ce volume sera extrêmement utile aux grands décideurs chargés de déterminer l'orientation future du Programme. Un compendium a aussi été créé, lequel englobe tous les rapports des séances de discussion ainsi qu'une liste des particuliers et des organismes ayant fourni des commentaires par écrit.

Un autre rapport intitulé *Problématique et opinions du personnel* a en outre été élaboré, lequel reflète les avis du personnel sur les deux seules questions qui leur ont été posées. Ce volume sera précieux à l'équipe de gestion de l'organisation, quelle que soit la décision qui suivra l'étude sur la DMPS.

4 Conclusions tirées des ateliers

Dans les prochaines pages du présent document sont reportées les opinions exprimées par les divers groupes de participants en réponse aux questions énoncées au chapitre 3. Les six questions se rapportaient aux trois grandes catégories suivantes :

- besoins et exigences;
- approche et point de mire du PEA;
- mécanismes exigés.

Les réponses aux questions variaient largement, selon le type de séance de consultation.

4.1 Besoins et exigences

Comme cela a déjà été mentionné, les questions suivantes ont été posées aux participants des groupes de discussion généraux, des provinces ou territoires et des autres ministères afin de tirer aux clair leurs besoins et exigences à l'égard du PEA.

1. Quels sont les programmes, services ou activités scientifiques du PEA les plus importants à conserver pour satisfaire vos besoins... (ou, dans le cas des consultations des provinces, «les besoins de la province ou du territoire de...)?
2. Quels programmes, services ou autres activités scientifiques ne justifient plus que le PEA y consacre un effort significatif à votre avis?

Les points saillants des réponses des participants font l'objet de la prochaine partie du présent document et sont suivis d'une description détaillée des réponses à chaque question par type de séance (général, province et territoire, autre ministère).

Points saillants

Les participants aux séances ont signalé un certain nombre de besoins et d'exigences, dont particulièrement les suivants :

- Le rôle de chef de file du PEA dans la **collecte de données hydrologiques et des glaces, l'assurance de la qualité de celles-ci, leur archivage et l'accès.** L'un des participants des séances générales a émis l'avis que «la collecte des données et la disponibilité immédiate

> «La collecte des données et la disponibilité immédiate [de celles-ci] est l'élément le plus important de votre service – il doit être maintenu.»

[de celles-ci] est l'élément le plus important de votre service – il doit être maintenu». De longs débats ont aussi entouré la question du besoin d'une base de donnée nationale unique et intégrée.

- La fourniture de **prévisions météorologiques de qualité** au public. Le besoin a été cerné de prévisions à court et à long terme, y compris de prédictions saisonnières à long terme.

- L'émission d'**avertissements de conditions météorologiques dangereuses**. Les participants ont été d'avis que des méthodes de diffusion rapide, comme la radio météorologique, sont essentielles à la sécurité et au bien-être du public.

- **Expertise scientifique et soutien à la recherche**. Un besoin particulier a été souligné de pouvoir

«Il n'est pas nécessaire que vous fassiez tout vous-mêmes mais vous devez pouvoir assumer la responsabilité de vos services et en rendre compte».

consulter quelqu'un en direct et en temps réel lors de situations d'urgence.

- Définition de **normes de qualité nationales** en matière de services liés aux données atmosphériques, hydrologiques et des glaces. De nombreux participants ont suggéré que le PEA limite sa participation à l'observation des données à l'établissement et à l'application des normes, en laissant à d'autres le soin de la collecte des données. Selon un participant à une séance de consultation d'une province, «il n'est pas nécessaire que vous fassiez tout vous-mêmes mais vous devez pouvoir assumer la responsabilité de vos services et en rendre compte».

- **Représenter l'intérêt des Canadiens et Canadiennes** dans le cadre d'activités et de programmes internationaux.

Il n'y a pas vraiment eu de consensus entre les participants quant à ce qui n'est plus nécessaire. Cependant, certains grands thèmes sont ressortis des débats :

- Plusieurs participants à divers types de séances de discussion ont été d'avis que le PEA devrait tenter de mieux coordonner ses services avec d'autres afin d'éviter le double emploi. Autrement dit, le PEA ne devrait pas offrir de **services fournis par d'autres organismes et autorités.**

- Les participants du secteur privé, en particulier, estimaient que **le PEA ne devrait plus participer à des activités commerciales**.

- Un certain nombre de participants ont été **incapables d'énoncer aucun service** qui ne serait plus nécessaire. Ces participants jugeaient que le PEA avait déjà subi amplement assez de compressions et que de nouvelles compressions dans les services nuiraient aux Canadiens et Canadiennes.

4.1.1 Réactions des participants aux séances générales

Les séances générales de consultation s'adressaient à un groupe hétérogène de participants, dont des représentants de sociétés privées, des médias, des enseignants, de sociétés sans but lucratif et de divers paliers du gouvernement. Les prochaines pages comportent un résumé de leurs réponses ainsi qu'un sommaire des points saillants des débats qui ont eu lieu.

Que faut-il?

Les séances générales de discussion ont donné lieu à l'établissement d'une liste substantielle des services jugés essentiels aux organismes des participants. En voici une description détaillée.

Collecte et archivage des données

Presque tous les participants ont soutenu le rôle de chef de file du PEA dans la

«La collecte des données et la disponibilité immédiate [de celles-ci] est l'élément le plus important de votre service – [il] doit être maintenu.»

collecte, le contrôle de la qualité et l'archivage des données en temps réel et historiques sur l'atmosphère, l'eau et les glaces. Certains participants ont indiqué le besoin particulier d'avoir des données rétrospectives sur la qualité de l'air. Un participant a fait la remarque suivante : «La collecte des données et la disponibilité immédiate [de celles-ci] est l'élément le plus important de votre service – [il] doit être maintenu.»

Les participants ont aussi fait remarquer que le PEA devrait rendre les données accessibles aux utilisateurs à l'échelle nationale. De nombreuses personnes ont souligné la nécessité d'avoir un guichet unique d'accès aux données en archive. Le concept d'archives virtuelles décentralisées engageant la participation d'autres organismes, d'institutions d'enseignement et du secteur privé a aussi été jugé une approche possible. Certains participants estimaient aussi que l'accès aux données du PEA devrait être gratuit, particulièrement pour des fins d'enseignement ou de recherche.

La résolution adéquate du réseau d'observation hydrologique (qualité et quantité) a été spécifiquement mentionnée au nombre des services d'observation nécessaires.

Normes de qualité

De nombreux participants ont confirmé leur appui au rôle de chef de file du PEA dans l'établissement et l'application de normes de qualité nationales, particulièrement dans le domaine de la collecte et de l'observation des données atmosphériques et hydrologiques.

Interprétation et expertise scientifiques

La majorité des participants se sont déclarés favorables à ce que le PEA ait un rôle dominant dans la prestation de services d'expertise et d'interprétation scientifiques aux Canadiens et Canadiennes, relativement tant aux questions atmosphériques et hydrologiques à court terme qu'à celles à long terme. Il a été souligné que l'accès à ces services doit être équitable pour tous les intervenants. Certains participants trouvaient que le niveau des services d'interprétation qu'offre le PEA avait souffert des récentes compressions budgétaires imposées. De plus, certains participants ont fait remarquer que le PEA devrait maintenir son intégrité scientifique afin de pouvoir s'acquitter de ses fonctions avec efficience.

Les participants à plus de la moitié des séances de discussion ont jugé essentielle la prestation de services d'interprétation en temps réel, particulièrement dans le contexte de conditions climatiques dangereuses à l'échelle nationale. Entre autres besoins cernés : l'expertise à des fins de fonctionnement, les analyses de l'impact socio-économique, les analyses des tendances et les services spéciaux aux médias. Comme l'a souligné un représentant des médias, «Nos téléspectateurs sont friands d'information météorologique – avertissements d'orages et prévisions de base, faits relatifs au climat, information sur El Niño – nous nous fions sur Environnement

«Nos téléspectateurs sont friands d'information météorologique – avertissements d'orages et prévisions de base, faits relatifs au climat, information sur El Niño – nous nous fions sur Environnement Canada pour obtenir ces renseignements scientifiques de fond.»

Canada pour obtenir ces renseignements scientifiques de fond».

Prévisions de qualité

Un bon nombre de participants ont affirmé leur soutien au PEA pour qu'il continue de fournir des prévisions météorologiques exactes et de qualité aux Canadiens et Canadiennes. Beaucoup estimaient que ces prévisions devraient couvrir le court et le long terme (des jours aux siècles). De nombreux participants trouvaient en outre que des prévisions de tout genre devraient être fournies, bien que le point de vue exprimé à cet égard n'ait pas été unanime. D'autres, principalement les gens provenant des sociétés météorologiques privées, s'opposaient fermement à ce que le PEA fournisse des prévisions relatives à des endroits particuliers, d'autres pouvant offrir ces services.

Les prévisions particulières qui ont été déclarées nécessaires englobaient les précipitations (pour la gestion du débit d'eau), la température, la vélocité du vent et l'information météorologique maritime. De plus, les représentants de régions isolées et du Nord ont souligné le besoin de services météorologiques améliorés dans ces régions, et ceux-ci devraient, de préférence, être fournis sur place.

Les représentants d'administrations municipales ont aussi assisté à certaines séances générales, lors desquelles ils ont indiqué leurs besoins particuliers en ce qui concerne les services du PEA. Ils ont demandé en particulier des services de météorologie maritime et de surveillance des icebergs à Terre-Neuve.

Alertes météorologiques

De nombreux participants soutiennent la prestation par le PEA de services au public d'alerte météorologique, y compris d'alerte au smog. il était jugé que des méthodes de diffusion rapide des alertes météorologiques, comme la radio météo, sont essentielles à la sécurité et au bien-être du public. Un participant était d'avis que le rôle du PEA au titre de la diffusion d'alertes météorologiques auprès du public devrait être prévu dans la *Loi sur la protection civile*.

Diffusion

Plusieurs participants ont affirmé leur soutien à la participation du PEA dans la diffusion des données, des prévisions, des alertes et autres produits. Certains ont suggéré que tous les produits du PEA soient diffusés gratuitement auprès de tous les utilisateurs, bien que ce point de vue n'ait pas été soutenu par tous.

Leadership et éducation à l'échelle nationale

Il a été reconnu que de nombreuses organisations du Canada portent intérêt à l'atmosphère, la cryosphère et l'hydrosphère. Des participants à plusieurs séances ont suggéré que le PEA assume un rôle d'organisme coordonnateur et de chef de file pour toutes les questions connexes.

En conséquence, de nombreux participants étaient d'avis que le PEA, en tant qu'autorité nationale sur ces questions, serait l'organisme le plus apte à fournir l'enseignement public dans le domaine.

Liens internationaux

Le PEA a reçu un soutien important en ce qui a trait au rôle de chef de file qu'il doit assumer dans la représentation des Canadiens et Canadiennes au sein de la communauté internationale. Ce rôle englobe l'entretien de liens internationaux dans les domaines de la météorologie, de l'hydrologie, du climat et des glaces ainsi que des questions connexes. La communauté universitaire a souligné avec vigueur l'indispensabilité des liens internationaux pour l'avancement de la recherche et de la science.

Partenariats

De nombreux participants ont exprimé le désir de s'associer avec le PEA sur les plans de la science, des produits et des services. Plus précisément, les universitaires ont exprimé le voeu que soit maintenu le programme de subvention à la science du PEA, ce partenariat ayant jusqu'ici été fructueux. Cette question est exposée plus en détail à la section 4.2.

Modélisation scientifique

La nécessité pour le PEA de contribuer aux activités de modélisation a été soulignée par plusieurs participants. Les activités particulières de modélisation mentionnées sont notamment la modélisation relative au climat, au transport atmosphérique et à la prévision météorologique numérique. Les participants à une séance ont aussi plaidé en faveur de la contribution du PEA à la modélisation hydrologique.

Formation

Certains participants jugeaient nécessaire que le PEA assure une formation météorologique et la formation continue de son personnel et d'intéressés de l'extérieur (p. ex. les sociétés météorologiques privées), de manière équitable. Ils estimaient qu'un tel engagement devrait être intégré au mandat du PEA, étant essentiel à l'avancement à long terme de la science météorologique au Canada.

Certains participants ont aussi déclaré que le PEA doit s'associer avec les

Le PEA devrait mettre en oeuvre et promouvoir «un prestigieux programme de bourse, lequel pourrait attirer certains des étudiants les plus doués vers le domaine de la science

enseignants afin qu'il y ait suffisamment de diplômés dotés des compétences pertinentes. Une suggestion a été reçue d'un universitaire, selon laquelle le PEA devrait mettre en oeuvre et promouvoir «un prestigieux programme de bourse, lequel pourrait attirer certains des étudiants les plus doués vers le domaine de la science atmosphérique».

Qu'est-ce qui n'est pas nécessaire?

Les participants aux séances générales ont établi une liste des programmes et activités du PEA qu'ils ne considèrent plus nécessaires. En voici les grandes lignes.

Services commerciaux

De nombreux participants se sont déclarés défavorables à la prestation par le PEA de services commerciaux, comme les services d'analyse et de consultation et la ligne 1 900 d'Environnement Canada. Les participants du secteur météorologique privé se sont presque unanimement opposés à l'activité commerciale du PEA et, en particulier, à la concurrence directe qu'il leur fait. Les opinions, sur ce plan, divergeaient avec celles d'autres types de participants. On peut trouver à la section 4.2 un exposé complet des activités commerciales du PEA.

D'après un participant, «il est important que le PEA soit fermement focalisé, à l'échelle nationale, sur la sécurité, la protection et la santé de tous les Canadiens et Canadiennes dans l'ensemble. Il devrait assumer un rôle réglementaire tout en appuyant, dans l'ensemble, l'économie canadienne et en contribuant au développement du secteur météorologique privé au Canada. Le PEA ne devrait pas

«[Le PEA] devrait assumer un rôle réglementaire tout en appuyant, dans l'ensemble, l'économie canadienne et en contribuant au développement du secteur météorologique privé au Canada.»

faire concurrence au secteur privé sur le plan des activités commerciales».

Services fournis par d'autres autorités

Selon un grand nombre de participants, le PEA ne devrait pas fournir des services qui sont, ou pourraient être fournis par d'autres sociétés ou autorités. Ils estimaient qu'il pourrait y avoir des gains d'efficience si l'on éliminait la redondance, comme celle qui peut exister au sein des réseaux de surveillance provinciaux et fédéraux. Un autre exemple cité de double emploi concerne la recherche, laquelle pourrait être menée par les universités.

Autres services

La liste qui suit comporte des activités particulières qui ont été déclarées désormais inutiles. À titre justificatif, il était décrété que ces activités pourraient être menées par d'autres organismes et que, bien qu'il puisse être agréable d'en bénéficier, elles ne sont pas vraiment essentielles. Il convient de souligner que la suspension des activités dont la liste suit ne fait pas l'objet d'un soutien unanime. De fait, la plupart d'entre elles n'ont été désignées que par un ou par quelques participants. Par contre, cette liste donne une idée de l'éventail des opinions relativement aux services du PEA qui étaient jugés essentiels ou non.

- indice ultraviolet;
- sites Internet multiples;
- services météorologiques à l'aéronautique;
- services des glaces;
- prévisions météorologiques;
- diffusion;
- réseau de détection de la foudre;
- mesures au sol;
- analyse des données météorologiques («vous n'avez qu'à les recueillir et à les diffuser»).

Rien reconnu

De nombreux participants ont été incapables de nommer des produits ou services qui ne sont plus nécessaires. Ils estimaient qu'il y avait déjà eu

«Il est terriblement ironique de constater que maintenant, juste après qu'a été signé le Protocole de Kyoto ... après les inondations et la tempête de verglas, les nombreux indices de sécheresse dans les provinces des Prairies cet été, on soit en train d'essayer de composer avec la réduction de notre service météorologique et climatique national.»

beaucoup trop de réductions des services fournis par le PEA, et qu'il ne devrait pas être envisagé d'en soustraire encore. D'après un participant, «Il est terriblement ironique de constater que maintenant, juste après qu'a été signé le Protocole de Kyoto ... après les inondations et la tempête de verglas, les nombreux indices de sécheresse dans les provinces des Prairies cet été, on soit en train d'essayer de composer avec la réduction de notre service météorologique et climatique national».

4.1.2 NAV CANADA – Une relation privilégiée

NAV CANADA est un important client, qui entretient avec le PEA une relation contractuelle. En vertu de son contrat avec le PEA, NAV CANADA reçoit des services de prévisions météorologiques pour l'aéronautique et des services connexes et continuera d'avoir besoin de ce genre de services dans l'avenir.

Tout en soulignant la grande qualité des produits du PEA, NAV CANADA a recensé plusieurs besoins, dont une capacité de réaction améliorée, l'élimination des divergences régionales dans les services et une plus grande transparence du calcul des coûts et de la tarification. D'après un commentaire reçu de NAV CANADA, «s'il peut y avoir assurance de la qualité et des mesures incitatives de réduction des coûts, tout est possible dans un environnement d'affaires, y compris les partenariats. Une formulation flexible de la législation relative à l'étude sur la DMPS sera nécessaire pour permettre [à Environnement Canada] d'être compétitif dans le cadre de l'octroi du contrat de services météorologiques pour l'aéronautique, quelle que soit l'évolution des besoins de NAV CANADA».

«S'il peut y avoir assurance de la qualité et des mesures incitatives de réduction des coûts, tout est possible dans un environnement d'affaires, y compris les partenariats.»

4.1.3 Réactions des représentants provinciaux et territoriaux

Le sommaire qui suit constitue une synthèse des réactions des représentants provinciaux et territoriaux.

Qu'est-ce qu'il faut?

Les participants à la séance ont recensé les besoins particuliers en matière de produits et de services fournis par le PEA. La section qui suit en fait une description.

Collecte et archivage des données

Les représentants des provinces et des territoires ont uniformément affirmé la nécessité pour le PEA de jouer un rôle de coordonnateur et de

«Le gouvernement fédéral est tenu d'observer les paramètres environnementaux dans tout le pays afin d'assurer leur adhésion à certaines normes.»

chef de file national dans la collecte des données tmosphériques, hydrologiques et des glaces en temps réel et historiques, le contrôle de leur qualité et leur archivage. Un participant a fait remarquer que «le gouvernement fédéral est tenu d'observer les paramètres environnementaux dans tout le pays afin d'assurer leur adhésion à certaines normes».

Les participants étaient d'avis que le PEA doit faire en sorte que ces données soient facilement accessibles à tous les utilisateurs. Il a été suggéré que le PEA crée une base de données nationale unique et intégrée, qui pourrait peut-être être accessible par Internet. Il a en outre été décrété qu'il était nécessaire de rationaliser les réseaux d'observations des conditions atmosphériques, hydrométriques et de la qualité de l'eau. Certains participants se sont dits préoccupés par la fermeture récente de plusieurs stations.

En ce qui concerne précisément l'eau, beaucoup de participants ont souligné le besoin de recueillir des données sur la qualité ainsi que sur la quantité de l'eau. Un représentant provincial a suggéré de : «continuer de participer et accroître en fait la collaboration à la surveillance à long terme de l'eau, et de l'air et la pluie, aux activités de recherche et de modélisation se rapportant particulièrement aux initiatives et problèmes transfrontaliers». En outre, certains participants ont souligné la nécessité d'accroître la densité du réseau hydrométrique.

> «Continuer de participer et accroître en fait la collaboration à la surveillance à long terme de l'eau, et de l'air et la pluie, aux activités de recherche et de modélisation se rapportant particulièrement aux initiatives et problèmes transfrontaliers.»

Prévisions de qualité

La majorité des participants ont émis l'opinion que le PEA doit produire et diffuser des prévisions météorologiques de grande qualité à court et à long terme ainsi que des prévisions relatives aux composantes hydrologiques et atmosphériques, y compris des prédictions saisonnières à long terme. Les participants à plusieurs séances de discussions ont souligné la nécessité d'une cohésion à l'échelle nationale dans la diffusion de ces prévisions.

L'importance de ces prévisions pour les secteurs comme ceux de l'agriculture et du tourisme a été soulignée lors de plusieurs séances de discussion. Un participant a illustré cette exigence comme suit : «Le manque de services météorologiques au

> «Le manque de services météorologiques au [Nom de la province] pourrait avoir de graves conséquences sur la province – le secteur de l'agriculture pourrait être l'un des grands perdants. Les provinces des Prairies se trouvent au point zéro, en ce qui concerne les changements climatiques – c'est TRÈS IMPORTANT!»

[Nom de la province] pourrait avoir de graves conséquences sur la province – le secteur de l'agriculture pourrait être l'un des grands perdants. Les provinces des Prairies se trouvent au point zéro, en ce qui concerne les changements climatiques – c'est TRÈS IMPORTANT!»

Alertes météorologiques

Beaucoup de participants ont fait remarquer la nécessité pour le PEA de continuer de diffuser les avertissements de conditions météorologiques dangereuses auprès du public et des organismes provinciaux et territoriaux. Outre les alertes météorologiques, certains participants ont aussi besoin d'être avertis des risques de gel, de fortes averses, de chutes de neige importantes et de vents violents.

Certains participants se sont dits inquiets qu'il n'existe aucun mécanisme de diffusion de masse des alertes météorologiques du PEA. D'après eux, la sécurité publique pourrait être compromise si les alertes n'étaient pas diffusées en temps opportun. À ce propos, d'après les participants, tous les services liés aux conditions météorologiques dangereuses sont des activités permettant d'assurer le bien public et devraient être fournis gratuitement.

Interprétation et expertise scientifiques

Une vaste majorité de participants ont souligné la nécessité pour le PEA de fournir des services d'expertise et d'interprétation scientifiques à leur territoire, pour soutenir des activités comme la gestion des incendies de forêt et des crues. Plusieurs participants ont insisté particulièrement sur le besoin de services améliorés d'expertise et d'interprétation. Le besoin d'un service de consultation en temps réel et en direct avec une personne lors de situations d'urgence a aussi été relevé. Certains se préoccupaient particulièrement de ce que les provinces doivent payer les services de prévision de crues. Un participant a exprimé cette préoccupation en ces termes : «La consultation entre les prévisionnistes météorologiques et des crues est essentielle à l'assurance de la sécurité publique lors de fortes pluies. Par conséquent, ces deux spécialistes devraient coopérer plutôt que d'être perçus comme des clients.»

«La consultation entre les prévisionnistes météorologiques et des crues est essentielle à l'assurance de la sécurité publique lors de fortes pluies. Par conséquent, ces deux spécialistes devraient coopérer plutôt que d'être perçus comme des clients.»

Modélisation scientifique

De nombreux participants étaient d'avis que le PEA devrait assurer la coordination des activités de recherche environnementale et de modélisation au Canada. Les participants ont noté que le PEA devrait entretenir son intégrité scientifique s'il doit assumer ce rôle, lequel requiert crédibilité et fiabilité. Outre ce

rôle proposé de coordination, les participants ont cerné des activités particulières de modélisation qu'ils aimeraient voir assumées par le PEA. Celles-ci portent notamment sur la qualité de l'air, la dispersion, le changement du climat mondial et le panache de polluants (à des fins d'urgence). Un participant souhaiterait aussi que le PEA soit doté de capacités de modélisation relativement à des sites particuliers afin de pouvoir déterminer les effets sur l'environnement du mercure transporté.

Normes de qualité

«Des normes nationales doivent être appliquées.»

Les participants à la plupart des séances de discussion ont souligné la nécessité pour le PEA d'assumer un rôle de chef de file dans l'établissement et l'application de normes nationales relatives aux données et produits liés à l'atmosphère, à l'eau et aux glaces. Parmi les opinions exprimées qui ont été relevées, on remarque : «des normes nationales doivent être appliquées»; et «[il est nécessaire que] le gouvernement fédéral assure le leadership dans l'établissement de normes applicables aux programmes nationaux». Certains participants ont aussi exprimé l'opinion que le PEA devrait jouer un rôle prépondérant dans le domaine de normes mondiales.

«Il n'est pas nécessaire que vous fassiez tout vous-mêmes mais vous devez pouvoir assumer la responsabilité de vos services et en rendre compte.»

Certains participants ont aussi suggéré que le PEA se limite à la coordination et à la surveillance de la cueillette des données nationales. Comme l'a exprimé un intervenant lors d'une séance de discussion, «il n'est pas nécessaire que vous fassiez tout vous-mêmes mais vous devez pouvoir assumer la responsabilité de vos services et en rendre compte». Le même argument a été donné relativement à la question de l'archivage. Il a été déclaré que le PEA devrait coordonner ou orchestrer cette activité sans pour autant obligatoirement en être l'exécutant.

Activités relatives à la quantité et à la qualité de l'eau

«Donne plus d'importance à l'eau au sein du ministère.»

De nombreux participants ont fait remarquer la nécessité de clarifier les responsabilités d'Environnement Canada en ce qui a trait aux eaux. Une préoccupation a été cernée relativement à la fragmentation actuelle des responsabilités se rapportant à la qualité de l'eau au sein du ministère. Plus précisément, on a souligné la nécessité de mieux définir le lien entre le PEA et les activités se rapportant à la qualité de l'eau. En conclusion d'une discussion, un participant a demandé à l'équipe chargée de l'étude sur la DMPS que la haute direction «donne plus d'importance à l'eau au sein du ministère».

Certains participants trouvaient que le PEA devrait assumer un rôle de chef de file à l'échelle nationale et

internationale en ce qui concerne les activités relatives à la quantité et à la qualité de l'eau. Les exigences particulières mentionnées comprennent les évaluations du périmètre d'inondation, les analyse de la qualité de l'eau et les données aux fins de gestion des déchets.

Qu'est-ce qui n'est pas nécessaire?

Les participants aux séances de discussion avec les provinces et territoires ont aussi dressé une liste des programmes et activités du PEA qu'ils jugent devenus inutiles. Leurs commentaires sont résumés dans les pages qui suivent.

Services fournis par d'autres autorités

Un grand nombre de participants étaient d'avis que le PEA ne devrait pas fournir des services qui sont, ou pourraient être fournis par d'autres sociétés ou autorités. Un participant a déclaré que «[il est nécessaire d'avoir] une plus grande coopération dans des domaines particuliers pour éviter le double emploi». Les exemples précis qui ont été cités comprennent les prévisions de crues et la modélisation hydrologique, les provinces fournissant déjà une expertise dans ces domaines.

Produits et services particuliers

Les participants ont désigné d'autres produits et services particuliers que le PEA n'a plus besoin de fournir. Ce sont les suivants :

- indice ultraviolet;
- prévisions météorologiques portant sur des endroits précis;
- modèles climatiques régionaux;
- réseau canadien de détection de la foudre;
- radio météorologique;
- analyse de la qualité de l'eau;
- programmes commerciaux de gestion des ressources en eaux.

Il convient de souligner, cependant, que de nombreux participants ont reconnu qu'un produit ou un service dont n'a pas besoin un secteur, comme l'analyse de la qualité de l'eau, peut être essentiel à un autre secteur.

Rien reconnu

Les participants à la moitié des douze séances de discussion ont été incapables de désigner des produits ou services qui ne seraient plus nécessaires.

4.1.4 Réactions des représentants du gouvernement fédéral

Dans les pages qui suivent se trouve un sommaire des autres besoins des ministères, dressé d'après des entrevues et une séance de consultation de représentants d'organismes et de ministères fédéraux qui entretiennent une importante relation contractuelle ou d'affaires avec le PEA. Les représentants fédéraux ont souligné lors de ces séances la nature essentielle pour leurs programmes des services relatifs aux données, aux renseignements, à la modélisation et à l'analyse que fournit le PEA. Ils ont aussi exprimé leurs préoccupations relativement aux priorités du PEA et à sa capacité de continuer d'assumer son rôle.

Qu'est-ce qui est nécessaire?

Le *ministère de la Défense nationale* entretient une relation contractuelle avec le PEA et les données et les services que lui fournit le PEA sont essentiels à ses opérations et à sa disponibilité opérationnelle. Les représentants de ce ministère ont établi la liste des besoins du PEA en matière de données, notamment les données radar et les données de satellite météorologique. Le ministère a en outre besoin de soutien à l'analyse et à la modélisation météorologique et océanographique, aux services de prévision et de présentation ainsi que de conseils de spécialistes météorologiques, lesquels lui sont en grande partie fournis par du personnel détaché par le PEA. Il lui faut de plus un soutien en matière de technologie de l'information relativement aux logiciels spécialisés et à la conception de logiciels connexes.

La *Garde côtière canadienne* a souligné son besoin constant de connaître les renseignements, les prévisions et les avertissements météorologiques en vigueur sur les Grands lacs, les côtes du Saint-Laurent et les secteurs maritimes ainsi que de services relatifs aux glaces marines de l'Arctique et, en saison, des eaux de la Côte Est. Ces données du PEA sont transmises aux marins par la Garde côtière et sont essentielles à l'exécution des responsabilités de celle-ci. De plus, la Garde côtière a besoin du soutien spécialisé du PEA dans ses missions de recherche et de sauvetage, de nettoyage de nappes d'hydrocarbures et d'autres opérations d'intervention d'urgence. Il a aussi souligné que la Garde côtière fournit au PEA les résultats de ses observations météorologiques et de l'état de la mer et des glaces, recueillis à partir de

navires et de stations côtières, et fournit un soutien logistique au PEA dans le déploiement de bouées météorologiques marines.

Les besoins de *Transports Canada* en matière de soutien du PEA se rapportent à sa fonction de surveillance de la sécurité aérienne, d'évaluation de l'efficacité de l'équipement des stations automatiques d'observation des données météorologiques et à sa responsabilité constante d'établir des normes de sécurité relatives à la sécurité aérienne.

Parcs Canada a besoin des services de soutien à la prévision et à la modélisation du PEA pour la gestion des incendies de forêt et les prédictions d'avalanches. Préoccupé par les changements climatiques futurs, Parcs Canada s'intéresse aussi à la modélisation du climat régional à laquelle oeuvre le PEA. Il s'inquiète aussi des répercussions sur les parcs nationaux du faible niveau de l'ozone et du transport à grande distance des pesticides. Dans le cadre d'un partenariat, l'agence travaille avec le PEA sur ces questions et d'autres problèmes connexes. Il a aidé le PEA à établir environ 90 sites d'observation dans des parcs nationaux, fournissant un soutien sur place aux stations d'observation du PEA. En échange de cela, le PEA fournit à Parcs Canada des données climatiques, des renseignements sur la charge de pollution ainsi que d'autres conseils.

Les ministères scientifiques fédéraux (p. ex. *Ressources naturelles Canada, le ministère des Pêches et des Océans, Agriculture Canada, Santé Canada*) ont signalé un échange considérable avec le PEA, généralement fondé sur le partenariat. Les relations avec le PEA sont l'objet de protocoles d'entente (PE) et d'ententes à l'échelle de l'administration fédérale (GRDE), lesquels prévoient le financement et la structure des initiatives interministérielles, et s'entretiennent aussi par le truchement d'échanges réguliers et de coopération entre scientifiques. Les données, les renseignements, les résultats de modélisation et les conseils du PEA font partie du fonctionnement de tous ces ministères. Les ministères scientifiques fournissent aussi des données au PEA, provenant de sites d'observation qu'ils maintiennent.

Le *Conseil national de recherches du Canada* a déclaré fournir des installations, un soutien logistique et son expertise au PEA et dépendre des données du PEA dans une certaine mesure. Sa collaboration avec le PEA est l'objet d'un protocole d'entente.

Le *ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien* a affirmé entretenir une relation «quasi provinciale» avec le PEA, ayant besoin des données, des renseignements et de la modélisation de ce dernier

à des fins de gestion des ressources, de prévision des crues et autres. Ces renseignements sont essentiels au programme du Nord.

Exigences uniformes

Outre les déclarations qui précèdent sur les besoins des ministères et organismes, un certain nombre de besoins uniformes ont été recensés par les représentants fédéraux.

Archivage des données

L'archivage des données a été jugé un rôle crucial ou fondamental du PEA. Il a aussi été suggéré que les données archivées soient rendues facilement et rapidement accessibles.

Surveillance de l'observation des normes relatives à l'eau

On a relevé la nécessité que le PEA veille à ce que soit effectuée une surveillance adéquate des ressources hydrologiques du pays, afin que soient respectées les exigences en matière de santé, de sécurité et d'économie. Les participants ont déclaré que, pour le moins, le niveau actuel de surveillance est nécessaire pour assurer le maintien de la quantité et de la qualité de l'eau, suggérant que la demande visant les données relatives à l'eau augmentera rapidement, la population urbaine étant en croissance et le niveau phréatique en baisse. L'établissement et le maintien de normes de qualité nationales en matière de données hydrologiques ont été perçus comme un enjeu fondamental, soulevant l'hypothèse que si le PEA ne devait pas assurer la surveillance, les provinces devraient s'en charger et collaborer avec le PEA à l'élaboration des normes nationales.

Leadership national

Les participants ont recensé la nécessité que le PEA affirme plus catégoriquement son rôle de chef de file dans le cadre de programmes conjoints comme, par exemple, en matière de surveillance du climat. La surveillance de l'atmosphère et la prestation d'un service de soutien à la prévision météorologique sont, comme cela a été mentionné plus tôt, un besoin constant de plusieurs départements et organismes. Il a été souligné que le PEA a toujours offert ces services. Les participants ont suggéré que, bien que le PEA ne soit pas tenu de fournir lui-même ces services sur tous les plans, il faut veiller à ce qu'ils soient fournis par quelqu'un. On a aussi relevé le besoin d'établir et de maintenir des normes nationales relativement à de tels services. À ce propos, il a été déclaré que le PEA devrait plus clairement définir et situer ses responsabilités en matière de réglementation et de normalisation.

Recherche

Les représentants fédéraux ont déclaré essentiel que le PEA maintienne sa collaboration à la recherche, en raison particulièrement de l'expertise que possède l'organisme en matière de science de l'atmosphère et de l'eau. Les besoins relatifs à la recherche, au niveau fédéral, englobent l'élaboration de scénarios et de prévisions climatiques et la fourniture d'information sur les changements futurs du régime des eaux. Cette information est nécessaire pour comprendre les changements que pourraient subir les courants marins ainsi que d'autres caractéristiques océaniques.

Besoins spéciaux

Les participants ont recensé plusieurs autres questions plus précises à prendre en compte, notamment la nécessité d'observer la couche d'ozone et les contaminants aériens dans le Nord et le besoin d'avoir une seule source d'émission des alertes météorologiques aériennes, y compris des avertissements de pluies de cendres volcaniques.

Préoccupations

Les représentants fédéraux ont aussi exprimé un certain nombre de préoccupations au cours du processus de consultation. Plus particulièrement, ils s'inquiétaient des rapports actuels entre les ministères et le PEA découlant des facteurs suivants :

«C'est comme traiter avec Eaton, sauf que maintenant on a un mauvais service!»

- le passage d'une relation de partenariat à une relation commerciale («C'est comme traiter avec Eaton, sauf que maintenant on a un mauvais service!»);

- la confusion et le manque d'uniformité des tarifs;
- l'élimination de la science spécialisée;
- le manque de consultation;
- la tenue de données à long terme;
- la capacité du PEA de continuer de s'occuper de questions de longue haleine, comme les changements climatiques;
- la capacité pour les ministères clients de payer les services du PEA;
- les restrictions relatives aux données. («Si un ministère achète des données du PEA, est-ce qu'il y a des limites à sa capacité de retransmettre ces données à des utilisateurs externes?»)

«Si un ministère achète des données du PEA, est-ce qu'il y a des limites à sa capacité de retransmettre ces données à des utilisateurs externes?»

Qu'est-ce qui n'est pas nécessaire?

Les représentants du gouvernement fédéral ont souligné le besoin pour le PEA de remettre en question ses priorités et son orientation future ainsi que de se concentrer sur les domaines où il compte maintenir ses activités. Les participants ont été incapables de définir des activités et services précis qui sont redondants, bien qu'il ait été demandé si le PEA devrait s'occuper de logistique en tant que service (p. ex. expédier des provisions dans des régions éloignées).

4.2 Approche et point de mire du PEA

Les questions dont la liste suit ont été posées à tous les groupes de participants afin de déterminer leur opinion relativement à l'approche et au point de mire qui seraient les plus appropriés pour le PEA

3. Comment atteindre un équilibre judicieux entre les responsabilités du PEA en matière de sécurité du public et sa participation au marché?
4. Le PEA devrait-il élargir les partenariats et les alliances afin d'offrir une prestation plus efficace de ses services?

Aux fins du présent rapport, les responsabilités en matière de bien public peuvent englober les programmes et services visant le soutien de la sécurité, de la protection, de la santé et du bien-être économique des

Canadiens et Canadiennes en général. Les activités commerciales ou sur le marché peuvent englober les programmes ou services ciblés ou spécialisés à des clients contre paiement, dont certains peuvent tirer profit de ces programmes ou services.

Points saillants

Les points saillants dont la liste suit décrivent les points de vue des participants en ce qui concerne le juste milieu entre l'assurance du bien public et les services commerciaux.

- Tous les intervenants estimaient que **la prestation de services de base visant le bien public devrait constituer la priorité du PEA** et que ces services devraient être entièrement financés par les deniers publics. Un participant à une séance de discussion du personnel a déclaré : «Il faut absolument maintenir un secteur scientifique non commercial solide, financé par les contribuables et responsable du bien public. On ne peut acheter ou vendre tout ce qui est bon pour les particuliers.» Un autre participant a affirmé que «le bien public devrait être financé par les deniers publics».

«Il faut absolument maintenir un secteur scientifique non commercial solide, financé par les contribuables et responsable du bien public. On ne peut acheter ou vendre tout ce qui est bon pour les particuliers.»

- **De nombreux participants ont jugé acceptable une activité commerciale sélective**; par contre, certains participants se sont vigoureusement opposés à une telle activité, particulièrement les représentants de services météorologiques privés. Parmi les activités commerciales du PEA que soutiennent une grande partie des participants, on retrouve les activités ayant une composante axée sur le bien public (p. ex. la prestation de services météorologiques destinés à l'aviation, fournis à NAV CANADA). Il convient de souligner que le public se montre généralement favorable à la participation du PEA sur le marché.

«Le bien public devrait être financé par les deniers publics.»

- Tous les participants s'entendaient pour dire que si le PEA devait poursuivre ses activités commerciales, ce devrait être selon la méthode de **capitalisation du coût entier** (c.-à-d. que les services commerciaux ne devraient pas être subventionnés par prélèvement d'impôts, afin que les règles du jeu soient équitables). De plus, il a été recommandé que le PEA adopte une structure de tarification transparente et uniforme à l'échelle nationale.

- Les points qui suivent décrivent le point de vue des participants quant à l'approche du PEA relativement aux ententes de partenariat.

- Les participants appuient **l'élargissement des partenariats et des alliances,** étant d'avis que cette approche accroîtrait l'efficacité et l'efficience du PEA. Des exemples de partenariats fructueux ont été cités, comme les ententes hydrométriques actuelles avec les provinces et les territoires, lesquelles sont jugées pouvoir servir de modèle à de futurs partenariats.

- **Les attributs des ententes de partenariat** qu'ont recensés les participants englobent le risque, le passif et les bénéfices partagés et la prise de décisions concertées.

- Un certain nombre de **suggestions pratiques ont été faites relativement à de futurs partenariats potentiels**. Par exemple, il a été suggéré que le PEA s'associe avec les universités et le secteur privé pour la recherche et le développement. En outre, un participant considérait que le «PEA a besoin d'établir des rapports positifs avec le secteur privé. Ce dernier peut aider le PEA à obtenir du soutien et à mettre fin à l'attrition des ressources».

«[Le] PEA a besoin d'établir des rapports positifs avec le secteur privé. Ce dernier peut aider le PEA à obtenir du soutien et à mettre fin à l'attrition des ressources.»

4.2.1 Réactions des participants aux séances générales

Au cours des séances de consultation des intervenants généraux, un éventail d'opinions ont été exprimées, souvent avec forte conviction, en ce qui concerne l'approche et le point de mire les plus appropriés pour le PEA. Un sommaire des réponses aux questions précédentes est donné ci-après. Lorsqu'un point de vue particulier était partagé par un groupe de participants pouvant être reconnu sans erreur, celui-ci est désigné.

Bien public et activité commerciale

La question de l'équilibre justicieux entre le bien public et les services commerciaux a suscité des réactions vigoureuses lors des séances générales de discussion. Celles-ci sont décrites dans les prochaines pages.

Bien public – Au premier rang des priorités du PEA

Les participants à toutes les séances générales de discussion ont uniformément déclaré que les programmes et services axés sur le bien public doivent être au premier rang des priorités et des activités du PEA. Les activités visant le bien public sont généralement considérées comme celles ayant un effet sur la santé, la sécurité et le développement durable. Un participant a déclaré que «cela me réconforterait grandement de savoir que le bien des Canadiens et Canadiennes est tenu en compte. L'aspect

«Cela me réconforterait grandement de savoir que le bien des Canadiens et Canadiennes est tenu en compte. L'aspect commercial se réglera de lui-même.»

commercial se réglera de lui-même». Plusieurs participants ont aussi suggéré que cette orientation sur le bien public soit prévue par un texte de loi.

De plus, de nombreux participants ont été d'avis que la prestation de services axés sur le bien public devrait être entièrement financée par les contribuables. Ils estimaient que, tout le monde tirant avantage de ces services, leur prestation ne devrait être associée à aucun frais supplémentaire. Un participant a fait le commentaire suivant : «Le bien public devrait être financé par les deniers publics.»

«Le bien public devrait être financé par les deniers publics.»

Les représentants de sociétés météorologiques privées, en particulier, ont appuyé à une quasi unanimité le point de vue selon lequel le PEA devrait se concentrer exclusivement sur ses responsabilités vis-à-vis du public. Un participant a illustré ce point de vue en ces termes : «Le PEA devrait consacrer ses efforts à l'amélioration des services de "bien public" et stimuler la croissance du secteur privé au Canada.»

«Le PEA devrait consacrer ses efforts à l'amélioration des services de "bien public" et stimuler la croissance du secteur privé au Canada.»

Pas d'activité commerciale du PEA

Des participants à toutes les séances de discussion sauf une ont exprimé l'opinion que le PEA ne devrait pas avoir d'activités commerciales. Les représentants du secteur météorologique privé étaient particulièrement

«Ne faites pas concurrence au secteur privé pour l'obtention de contrats commerciaux.»

véhéments dans l'expression de leur opposition à la participation du PEA dans des activités commerciales. Le message clé transmis par un participant au PEA est «ne faites pas concurrence au secteur privé pour l'obtention de contrats commerciaux».

Une autre approche proposée par les représentants du secteur météorologique privé est l'adoption du «modèle américain». Dans ce scénario, le PEA agirait comme grossiste dans la vente de données à des sociétés, lesquelles pourraient y ajouter de la valeur et les vendre à profit. Cet argument appuyait la notion que le PEA devrait stimuler le secteur privé plutôt que de nuire à sa croissance en lui faisant concurrence.

Participation sélective du PEA à des activités commerciales

Certains participants envisageaient la participation sélective du PEA à des activités commerciales comme nécessaire et acceptable à la lumière de la situation économique actuelle du gouvernement. De longs débats ont eu lieu sur ce point de vue et plusieurs éléments de qualification et de contrainte ont été proposés.

Les participants à plusieurs séances ont été d'avis que la participation sélective du PEA aux activités commerciales était acceptable là où le secteur privé était incapable de s'en charger. Il convient de souligner que plusieurs participants ont indiqué que l'incapacité du secteur privé est attribuable à la présence du PEA plutôt qu'à son incompétence dans le domaine. La majorité des représentants du secteur privé considéraient que le PEA devrait se retirer du marché et assumer un rôle de soutien en vue de munir le secteur privé des compétences requises. Certains se sont inquiétés, cependant, de ce que si le PEA quittait le marché, les sociétés étrangères prendraient sa place avant que le secteur privé canadien n'ait acquis les compétences requises. L'opinion à ce sujet n'était pas uniforme, tous les participants ne voyant pas dans la compétition étrangère un grand problème.

De nombreux participants jugeaient acceptable que le PEA impose des frais pour l'obtention de données spécialisées à des fins lucratives. Ceci permettrait de faire en sorte que les contribuables n'aient pas à subventionner le secteur privé, et que celui-ci aide à financer l'infrastructure. D'autres trouvaient qu'il serait trop fastidieux de faire payer une partie seulement de l'infrastructure, et que seul le coût marginal de la distribution des données devrait être facturé. Un participant a prié le PEA : «Je vous en prie, n'adoptez pas la tendance du gouvernement fédéral à imposer des frais d'utilisation. Le public et d'autres utilisateurs estiment ainsi payer deux fois des frais d'utilisation!».

«Je vous en prie, n'adoptez pas la tendance du gouvernement fédéral à imposer des frais d'utilisation. Le public et d'autres utilisateurs estiment ainsi payer deux fois des frais d'utilisation!»

Les représentants des médias, en particulier, ont exprimé les préoccupations que suscite chez eux le projet de faire payer le secteur privé pour les données qui lui sont fournies. Ils ont souligné qu'ils considèrent leurs services comme une composante essentielle du bien public et n'utilisent pas les renseignements reçus à des fins lucratives. Ils ne devraient donc pas payer pour ces renseignements. Ils ont cependant ajouté qu'ils seraient disposés à payer pour recevoir les données historiques ou les renseignements à forte valeur ajoutée.

Les participants à plusieurs séances de discussion ont estimé important que le PEA adopte une méthode de capitalisation du coût entier pour ses activités commerciales. Certains participants se préoccupent du fait qu'il pourrait être impossible de calculer très précisément le prix de revient, ce qui rendrait difficile la capitalisation du coût entier. Par contre, il a été déclaré essentiel que les coûts de revient soient calculés avec le plus de précision possible afin que les règles du jeu soient équitables. On a mentionné spécifiquement que les contribuables ne devraient absolument pas financer les activités commerciales du PEA.

Les participants ont cité les aspects suivants du PEA comme faisant obstacle à l'équité des règles du jeu :

- les organismes gouvernementaux ne paient pas d'impôt comme le secteur privé;
- les données appartiennent au PEA et le secteur privé doit payer pour les obtenir;
- le PEA n'a pas un système financier ouvert et transparent;
- les entreprises privées doivent réaliser des profits tandis que le PEA, étant public, pourrait fonctionner à perte.

Quelques participants ont aussi déclaré qu'une activité commerciale sélective pourrait être acceptable si elle avait une composante de bien public comme, par exemple, la prestation de services à NAV CANADA. La participation du PEA, dans ce cas, était jugée nécessaire en raison des éléments de sécurité et de protection publiques que comportent ces services. On estimait que le gouvernement assumerait mieux ses responsabilités si quelque chose devait mal tourner.

Partenariats et alliances

La majorité des participants aux séances générales de discussion ont

«[Le] PEA a besoin d'établir des rapports positifs avec le secteur privé. Ce dernier peut aider le PEA à obtenir du soutien et à mettre fin à l'attrition des ressources.»

déclaré que le PEA devrait élargir ses relations et ses alliances en vue de la prestation efficiente de ses services. Un participant a déclaré que le «PEA a besoin d'établir des rapports positifs avec le secteur privé. Ce dernier peut aider le PEA à obtenir du soutien et à mettre fin à l'attrition des ressources».

Les domaines particuliers qui ont été suggérés comme présentant des opportunités d'élargissement des relations ou de partenariats plus efficaces sont les suivants :

- recherche et développement (avec les universités et le secteur privé);
- veille météorologique (avec l'aide de bénévoles et d'organismes non gouvernementaux);
- formation (avec les universités et le secteur privé);
- commercialisation des produits (avec le secteur privé);
- surveillance (avec le secteur privé et d'autres ministères et autorités gouvernementaux);
- détection de la foudre (avec le secteur privé et d'autres ministères et autorités gouvernementaux);
- stimulation de la croissance du secteur privé.

Tandis que la majorité des participants ont déclaré que le PEA devrait élargir ses relations et ses alliances, certains s'y opposaient. Un organisme sans but lucratif estimait que les partenariats ne sont qu'un autre moyen de déléguer les services et les responsabilités. Le représentant de l'organisme a déclaré que celui-ci n'est «dans l'ensemble pas en faveur de l'initiative de partenariat du PEA – les organismes non gouvernementaux sont déjà bien trop occupés à s'acquitter des fonctions prévues au mandat qu'ont confiées au gouvernement les électeurs et dont celui-ci s'est déchargé».

«Les organismes non gouvernementaux sont déjà bien trop occupés à s'acquitter des fonctions prévues au mandat qu'ont confiées au gouvernement les électeurs et dont celui-ci s'est déchargé.»

Attributs d'un partenariat efficace

Les participants ont aussi décrit les attributs qu'ils associent à un partenariat efficace. La prise concertée des décisions a généralement été déclarée fondamentale à des ententes efficaces de partenariat. Comme l'a déclaré un participant, «Travaillez *avec* moi, pas *contre* moi ni *sans* moi. Le temps est venu de changer les vielles habitudes».

«Travaillez *avec* moi, pas *contre* moi ni *sans* moi. Le temps est venu de changer les vielles habitudes.»

De nombreux participants ont aussi reconnu la nécessité pour les partenaires de partager les risques tant que les avantages pour que les partenariats soient mutuellement avantageux à long terme. Certains participants ont cité l'importance de formaliser les ententes de partenariat afin de faire en sorte que chacun des partis comprenne ses responsabilités et pour assurer la stabilité de la relation. Des communications ouvertes et franches ont aussi été déclarées par plusieurs participants comme étant essentielles au succès des partenariats. Enfin, quelques participants ont souligné la nécessité que les ententes de partenariat soient flexibles et adaptées au contexte entourant les deux parties. Autrement dit, tandis qu'un partenariat formel peut être approprié pour une relation à long terme, une alliance informelle pourrait s'avérer plus pertinente pour les rapports à court terme.

Un organisme du secteur privé a aussi exprimé la frustration que lui cause l'approche actuelle du PEA en matière de partenariat. En dépit de nombreuses occasions et offres qu'ils ont présentées au PEA pour établir un partenariat, leurs invitations n'avaient suscité pratiquement aucune réaction. Il jugeait donc que si le PEA devait envisager sérieusement les partenariats, il devrait se montrer plus sensible à l'égard de ceux qui souhaitent s'associer à lui.

4.2.2 Réactions des représentants provinciaux et territoriaux

Les pages qui suivent contiennent une synthèse des réponses reçues des représentants des provinces et des territoires.

Bien public et activité commerciale

Les participants aux séances de discussion ont exposé un éventail de points de vue relativement au juste milieu entre le bien public et l'activité commerciale du PEA. Les opinions suivantes illustrent les réactions générales.

Bien public – Au premier rang des priorités du PEA

> «Le bien public devrait être au premier rang des priorités.»

Les participants aux douze séances de discussion englobant les provinces et territoires ont déclaré uniformément que les programmes et services du PEA devraient en premier lieu être axés sur le bien public. Un participant a déclaré que «le bien public devrait être au premier rang des priorités». De nombreux participants estimaient en outre que les services axés sur le bien public devraient être entièrement financés par les deniers publics.

Pas d'activité commerciale pour le PEA

> «La qualité du Programme en a déjà souffert et ne subsiste encore que grâce aux efforts extraordinaires que déploient certaines personnes.»

Certains participants s'opposaient à quelque forme d'activité commerciale du PEA que ce soit. Ils craignaient que l'engagement dans ce genre d'activités compromette l'objectif central du bien public. Des ressources vitales pourraient être détournées des activités visant le bien public en faveur des

activités commerciales. Certains participants estimaient que cela arrivait déjà et l'un d'eux a déclaré que «la qualité du Programme en a déjà souffert et ne subsiste encore que grâce aux efforts extraordinaires que déploient certaines personnes». On estimait aussi que l'engagement du PEA dans des activités commerciales impose injustement un fardeau financier au secteur privé lorsque le PEA lui fait directement concurrence pour l'obtention de contrats.

Participation sélective du PEA à des activités commerciales

La majorité des participants ont déclaré que la participation sélective du PEA à des activités commerciales leur semblait acceptable étant donné la situation financière actuelle du gouvernement. Un participant était d'avis qu'il était approprié pour le PEA de faire concurrence à d'autres sur le marché si cela devrait permettre de soutenir son infrastructure et de l'empêcher de «dépérir et de mourir». Ce point de vue a suscité un débat et certains éléments de qualification et de contrainte ont été consignés.

Certains participants estimaient qu'il était pertinent que le PEA offre des services commerciaux là où «aucun organisme privé ne pouvait le faire». Plus précisément, les représentants de régions moins peuplées (les régions du Nord, l'Île-du-Prince-Édouard) ont souligné qu'il n'y avait souvent aucun choix que les services du PEA. Comme l'a fait remarquer un participant, «le PEA est le seul choix qui se pose». On estimait que si le PEA devait cesser d'offrir des services commerciaux, ceux-ci ne seraient plus offerts dans les régions où le secteur privé ne pouvait prendre la relève. En outre, certains participants jugeaient qu'il ne serait pas raisonnable de la part du PEA de se retirer du marché simplement pour favoriser le secteur privé.

Plusieurs participants se sont opposés à ce que les deniers publics servent à subventionner les activités commerciales du PEA. Selon eux, le PEA devrait faire payer ses services au juste prix du marché afin de ne pas faire une concurrence déloyale au secteur privé. Il a aussi été suggéré que le PEA applique une méthode de comptabilité transparente pour toutes ses activités commerciales. Cela permettrait aux partenaires et aux clients d'avoir facilement accès à des renseignements financiers fiables.

«C'est une affaire de main droite et de main gauche, mais c'est le même contribuable qui paie.»

De nombreux participants ont souligné la nécessité d'établir un système de tarification différentielle pour les services commerciaux du PEA. Plus précisément, ils ont soulevé l'argument que les organismes financés par les contribuables ne devraient payer les mêmes tarifs que les sociétés à but lucratif du secteur privé. Des participants ont fait remarquer que les organismes provinciaux et territoriaux sont axés sur le bien public et sont souvent, de plus, les partenaires du PEA dans la collecte des données qu'ils doivent ensuite payer. Un

représentant provincial a déclaré que «c'est une affaire de main droite et de main gauche, mais c'est le même contribuable qui paie». Un autre participant : «C'est le même contribuable. Toute tentative de traiter la province comme un client commercial ne ferait qu'augmenter les frais d'administration et réduire le programme que pourrait réaliser chaque palier du gouvernement pour protéger et gérer l'environnement.»

Partenariats et alliances

Les représentants des provinces et territoires aux séances de discussion se sont unanimement prononcés en faveur de l'élargissement des relations et des alliances du PEA en vue d'une prestation efficiente des services. Les participants ont désigné les domaines dont la liste suit comme présentant des occasions d'élargissement des partenariats et des alliances.

Collecte et archivage des données

Les participants à toutes les séances de discussion ont nommé la collecte et l'archivage des données au nombre des domaines présentant des occasions d'élargissement des partenariats. Il a été remarqué que bon nombre de ces partenariats se sont avérés lucratifs dans le passé. Il a en outre été suggéré que le PEA pourrait s'associer à d'autres pour la diffusion des données, à condition que la qualité des données soit garantie. Cela pourrait signifier l'établissement concerté de normes de surveillance.

Eaux

Les participants ont fermement exprimé la nécessité de maintenir et d'augmenter les partenariats existants entre les administrations fédérales et provinciales dans le domaine des ressources hydrologiques. Lors d'une séance de discussion, quelqu'un a dit que «Nous tenons à maintenir et à élargir notre partenariat en vertu de l'accord entre le Canada et [le nom de la province] relativement à la surveillance de la qualité des eaux afin que nous puissions être en mesure de recueillir des données fiables et de qualité en vue d'une évaluation exhaustive de l'environnement aquatique». L'opinion a été exprimée avec conviction que ces partenariats relatifs aux eaux devraient servir d'exemples à la conclusion d'alliances futures.

«Nous tenons à maintenir et à élargir notre partenariat en vertu de l'accord entre le Canada et [le nom de la province] relativement à la surveillance de la qualité des eaux afin que nous puissions être en mesure de recueillir des données fiables et de qualité en vue d'une évaluation exhaustive de l'environnement aquatique.»

En outre, de nombreux participants se sont déclarés ouverts à des ententes de partenariat innovatrices dans le domaine. Certains participants ont aussi relevé la possibilité de l'établissement d'un partenariat avec le

PEA dans la préparation d'avertissements de crues, bien qu'il n'y ait pas eu de consensus sur la question.

Technologie

Plusieurs participants ont déclaré le développement, la commercialisation et la mise en oeuvre de la technologie comme présentant un grand potentiel de partenariats pouvant donner lieu à des économies et à des gains d'efficience. Il a été souligné que les partenaires (y compris le secteur privé) devront utiliser les données et les produits du PEA afin de partager le soutien et les avantages de l'infrastructure. Cela était jugé essentiel pour que d'autres partenariats puissent être efficaces.

Recherche

La recherche a aussi été recensée au nombre des partenariats et des alliances pouvant être très avantageux. Plus précisément, ces partenariats pourraient servir à l'avancement de la science et de l'enseignement et à élargir les horizons, à l'interne comme à l'externe.

4.2.3 Réactions des représentants du gouvernement fédéral

Les pages qui suivent comportent une synthèse des réponses fournies par d'autres représentants du gouvernement fédéral.

Bien public et activité commerciale

Les points de vue qui suivent ont été exprimés par des représentants du gouvernement fédéral relativement au juste équilibre entre bien public et activités commerciales.

Bien public – Au premier rang des priorités du PEA

Les participants, tout en reconnaissant que les fonds provenant d'activités commerciales contribuent à payer l'infrastructure du PEA, ont déclaré qu'il est important que les activités à but lucratif ne compromettent pas la sécurité publique. Il a aussi été souligné, cependant, que la sécurité publique pourrait souffrir de ce que le PEA se retire du marché avant que le secteur privé ait acquis les compétences nécessaires pour l'y remplacer. Les participants ont aussi reconnu que le PEA «ne peut pas s'éteindre et se rallumer par l'action d'un bouton». Une fois qu'il quitte un secteur de service, le public ne peut s'attendre à ce qu'il remette le même programme en oeuvre quatre ans plus tard et que cela se fasse efficacement en terme de coût.

La nécessité a été soulignée de définir de façon plus générale l'intérêt public. Plus précisément, on aimerait que soient mentionnés dans cette définition l'évitement de coûts pour les ministères et organismes gouvernementaux et le soutien aux objectifs de portée nationale. On considérait également que les services d'intérêt public devraient être accessibles à tous, à moindre coût ou même sans frais. Il convient de souligner cependant l'appui donné à une politique de tarification du PEA selon les utilisateurs, pour la provision de données. Un autre participant était d'avis que «d'autres devraient suivre ce sage exemple de façon de procéder».

Pas d'activité commerciale pour le PEA

«Si quelqu'un d'autre peut le faire, achetez-le lui.»

Quelques participants estimaient que le PEA ne devrait pas créer de nouveaux produits ou services qui pourraient être développés à des fins lucratives. Un participant a suggéré : «Si quelqu'un d'autre peut le faire, achetez-le lui.» De plus, selon leur opinion, Environnement Canada ne devrait pas vendre ses propres produits. Tout nouveau produit qui est créé devrait être passé au secteur privé. Par exemple, le réseau

canadien de détection de la foudre confie à une troisième partie la tâche de la commercialisation de ses produits.

Certains participants estimaient aussi que plus on s'éloignait du ministère, plus les questions de réglementation se compliquaient. Ils étaient d'avis qu'il y avait un danger inhérent de conflit d'intérêt lorsque le PEA s'engage dans une activité commerciale dont il assure aussi la réglementation. Comme l'a dit un participant, «Si vous établissez les règles du jeu, est-il juste que vous soyez aussi de la partie?».

«Si vous établissez les règles du jeu, est-il juste que vous soyez aussi de la partie?»

Participation sélective du PEA à des activités commerciales

En ce qui concerne le secteur de l'aviation, il a été souligné que des sociétés météorologiques privées souhaiteraient fournir les prévisions d'aérodrome terminus. Par conséquent, le PEA devrait définir son rôle en matière de réglementation à ce sujet et sur d'autres questions, dans l'intérêt de la sécurité du public. S'il n'y a pas de problème de sécurité du public, si le secteur privé peut fournir un service, il devrait y être encouragé.

Partenariats et alliances

Les représentants fédéraux ont uniformément soutenu l'élargissement des partenariats et des alliances, soulignant en particulier leur voeu d'approfondir la relation qu'ils ont déjà avec le PEA. Ils ont fait remarquer que, bien que le partenariat existant soit bien ancré, il y aurait de la place pour des améliorations et que tous les ministères mettent à l'épreuve de nouvelles approches en matière de partenariat. Par exemple, les partenariats avec les universités sont maintenant à l'étude. Les participants ont en outre souligné que les détachements de personnel, par exemple, constituent un excellent moyen de transmettre l'expertise entre ministères.

Attributs d'un partenariat efficace

Les représentants d'administrations fédérales ont fait remarquer que le partenariat pourrait revêtir des significations différentes pour diverses personnes et que, par conséquent, il est nécessaire de définir clairement les rôles et les principes du partenariat. Les participants étaient d'avis que, selon le modèle choisi, les ententes de partenariat pourraient être plus ou moins formelles. Il a été suggéré que le PEA établisse des partenariats véritables et équilibrés lorsque des sociétés privées font la commercialisation des produits du PEA (p. ex. le réseau canadien de détection de la foudre).

Il a aussi été déclaré important de faire participer tous les intervenants dès le départ. De plus, on a souligné que l'équité était un élément essentiel, dans le sens qu'aucun mode de partenariat choisi ne devrait mettre un partenaire en position inférieure. Des attentes réalistes ont aussi été déclarées nécessaires, étant donné que certaines provinces ne s'associent à des opérations que lorsqu'elles sont subventionnées, et que si les services étaient fondés sur la capitalisation du coût entier, ces provinces se retireraient très probablement du jeu. Enfin, il est considéré essentiel de rechercher l'obtention de résultats. Ainsi, les partenaires devraient viser les résultats et éliminer les obstacles lorsqu'il le faut.

4.2.4 Réactions du personnel

Ci-dessous se trouve un résumé des réponses du personnel d'Environnement Canada.

Bien public et activité commerciale

La question du juste milieu entre le bien public et l'activité commerciale du PEA a été l'objet de longs débats lors des séances de consultation du personnel. En voici un résumé.

Bien public – Au premier rang des priorités du PEA

Les participants aux vingt-deux séances de consultation du personnel ont unanimement déclaré la prestation de services axés sur le bien public comme devant être au premier rang des priorités du PEA. Un participant a déclaré qu'«il faut absolument maintenir un secteur scientifique non commercial solide, financé par les contribuables et responsable du bien public. On ne peut acheter ou vendre tout ce qui est bon pour les particuliers». De nombreux participants sont allés plus loin en déclarant que la prestation de services d'intérêt public devrait être entièrement financée par les contribuables.

«Il faut absolument maintenir un secteur scientifique non commercial solide, financé par les contribuables et responsable du bien public. On ne peut acheter ou vendre tout ce qui est bon pour les particuliers.»

Pas d'activité commerciale pour le PEA

La plupart des participants s'opposaient à l'engagement du PEA dans des activités commerciales. Il a été suggéré que le PEA abandonne tout à fait les activités lucratives aux sociétés météorologiques privées. Un représentant du secteur des eaux a exprimé sa crainte que si le PEA adoptait une politique de capitalisation complète des coûts, les techniciens en hydrométrie deviennent des «hydrostitués». De plus, il était considéré que si l'organisme continuait de subir une influence politique directe, «nous nous retrouvons dans des eaux

«Nous nous retrouvons dans des eaux infestées de requins, les mains attachées dans le dos»

infestées de requins, les mains attachées dans le dos» lorsqu'il s'agit de faire concurrence au secteur privé. On s'inquiétait aussi de voir soustraire les ressources des activités axées sur le bien public pour les consacrer aux activités commerciales.

Il convient de signaler que certains participants ont exprimé l'opinion qu'à certains égards, une situation de conflit d'intérêt était créée. Par exemple, le PEA fournit des données dans un contexte commercial et celles-ci sont par la suite utilisées par le client à des fins d'évaluation formelle de l'environnement, laquelle est revue par les agents d'Environnement Canada, dont les membres du personnel du PEA.

Participation sélective du PEA à des activités commerciales

Un nombre important des employés appuyaient la participation sélective du PEA à des activités commerciales. Lors des débats portant sur le sujet, cependant, de nombreux commentaires ont été relevés, lesquels sont exposés ci-dessous.

Les participants à près de la moitié des séances ont souligné la nécessité que les activités commerciales du PEA soient comptabilisées selon la méthode de capitalisation du coût entier et qu'elles soient assorties d'une tarification juste afin que les règles du jeu soient équitables pour les fournisseurs de services du secteur privé. Les activités commerciales ne devraient pas être subventionnées par les contribuables.

En outre, il a été déclaré que seule la fourniture de données à valeur ajoutée devrait être facturée, tandis que les données brutes et celles visant le bien public devraient être fournies gratuitement, bien que ce point de vue n'ait pas fait l'unanimité. Un participant a signalé, «tout est gratuit, [comme] les images satellites et les données diffusées par Internet». On estimait que cela réduirait l'avantage concurrentiel du PEA.

«Tout est gratuit, [comme] les images satellites et les données diffusées par Internet.»

Plusieurs participants ont aussi appuyé le point de vue que des sociétés commerciales devraient payer le plein prix des données et services spécialisés qu'elles utilisent à des fins lucratives. Cela était perçu comme un moyen de faire en sorte que ces sociétés contribuent au financement de l'infrastructure météorologique et hydrologique nationale.

Certains participants ont recommandé l'application d'un système de tarification différentielle adapté aux divers groupes de clients. L'argument énoncé à l'appui de cette suggestion était que les organismes

fédéraux, provinciaux et autres administrations publiques (comme la SRC) dont les activités visent en partie le bien public, devraient tout au plus payer les coûts marginaux. Seuls les clients aux activités à but lucratif devraient payer le plein prix et, même, générer un profit correspondant aux taux en vigueur sur le marché de la concurrence. Il convient de souligner que certains participants s'opposaient à l'imposition de quelque frais que ce soit aux clients dont les activités visent le bien public, en argumentant que, la plupart du temps, ces clients étaient financés par les contribuables et devraient recevoir gratuitement les services du PEA.

Le PEA ne pourrait pas seulement être «un petit peu» engagé dans des activités commerciales.

Il convient en outre de noter que les participants à une séance de discussion ont exprimé les préoccupations que suscite pour eux la notion de participation sélective à des activités commerciales. Ils ont émis la mise en garde que le PEA ne pourrait pas seulement être «un petit peu» engagé dans des activités commerciales. D'après eux, le PEA devrait, soit être franchement sur le marché commercial, soit fournir gratuitement tous ses produits et services à tous les utilisateurs.

Questions connexes

Le personnel a souligné diverses questions connexes et suggestions au cours des discussions portant sur les thèmes exposés plus haut. Les participants à la majorité des séances de discussion étaient généralement d'avis que l'absence d'un mandat clair était en grande partie la cause de l'incertitude et de la confusion entourant la question de la participation du PEA à des activités commerciales. Ceci, à son tour, a entraîné le manque de cohésion de la prestation qui a suscité tant de controverse.

«L'image publique d'Environnement Canada doit être mise en valeur, au moins en ce qui concerne les services météorologiques.»

Les participants à plusieurs séances de discussion ont aussi reconnu la nécessité pour le PEA de mieux faire la commercialisation de ses produits afin d'augmenter sa visibilité sur le marché ainsi qu'aux yeux du public dans son ensemble. Un participant a déclaré que «l'image publique d'Environnement Canada doit être mise en valeur, au moins en ce qui concerne les services météorologiques». Il était jugé que sans une approche appropriée à l'égard de services commerciaux, la prestation de tels services serait futile et ne devrait même pas être envisagée.

Plusieurs participants ont exprimé le point de vue selon lequel le PEA devrait être scindé en deux organismes distincts, dont l'un serait entièrement axé sur le bien public et l'autre sur les activités commerciales. Cela aiderait le personnel à comprendre clairement le rôle qui leur est dévolu et il

travaillerait soit pour le bien public, soit à des fins lucratives.

Partenariats et alliances

«S'efforcer de construire des partenariats qui seraient profitables aux deux parties.»

La question de l'élargissement des relations et des alliances a recueilli un soutien pratiquement unanime, cela constituant de l'avis général un moyen d'accroître l'efficacité et l'efficience des programmes du PEA. Un participant à une séance de discussion a suggéré que le PEA «devrait s'efforcer de construire des partenariats qui seraient profitables aux deux parties». Plusieurs participants ont déclaré qu'un financement approprié était essentiel au succès des partenariats et que sans un tel financement, il était inutile d'envisager les partenariats. De plus, certains participants étaient d'avis qu'il serait bénéfique à la démarche de l'établissement de partenariats de désigner un ombudsman, lequel aurait pour fonction de résoudre les différends entre partenaires.

Les membres du personnel du PEA ont recensé plusieurs secteurs se prêtant, d'après eux, à l'élargissement des partenariats.

Partenariats avec d'autres ministères et gouvernements

La plupart des participants étaient d'avis que d'autres organismes gouvernementaux pouvaient présenter de nouvelles occasions. Des exemples ont été cités, où des partenariats entre administrations publiques fonctionnaient bien, comme la relation entre le PEA et la Garde côtière canadienne.

Le secteur hydrologique

Les participants à plusieurs séances de discussion ont désigné le secteur hydrologique comme un secteur ayant déjà à son actif des partenariats réussis et présentant encore un certain potentiel. Certains participants ont noté, cependant, qu'ils estimaient que ces relations devraient être fondées sur des contrats et ne pourraient donc constituer de réels partenariats.

Universitaires

La plupart des participants considéraient que les partenariats avec la communauté universitaire pourraient être très avantageux et ils encourageaient l'élargissement des alliances avec ce secteur. Les domaines recensés d'association potentielle englobaient la formation de futurs professionnels du PEA et les activités scientifiques et de recherche.

Le secteur privé

Il a été souligné que les alliances avec le secteur privé offriraient la possibilité aux deux parties d'augmenter la gamme de leurs compétences et d'acquérir de nouvelles technologies. On a reconnu, cependant, que les partenariats avec le secteur privé sont d'une nature différente de ceux établis avec les universités et autres administrations publiques. Il était jugé que le secteur privé ne s'intéresse qu'à faire de l'argent plutôt qu'à fournir des services d'intérêt public ou à investir dans l'avancement de la science. Certains participants ont déclaré qu'ils ne voyaient absolument pas de potentiel de partenariat avec le secteur privé.

Médias

Les participants étaient d'avis qu'il vaut mieux s'associer avec les médias pour la diffusion des produits du PEA plutôt que de développer ces compétences au sein de l'organisme. Ainsi, un participant a suggéré que le PEA «se concentrer sur ses activités fondamentales et établir des partenariats pour le reste. Par exemple, nous faisons les prévisions et le réseau météorologique se charge deles diffuser».

«Se concentrer sur ses activités fondamentales et établir des partenariats pour le reste. Par exemple, nous faisons les prévisions et le réseau météorologique se charge de les diffuser.»

Relations internationales

De nombreux participants trouvaient que les partenariats internationaux peuvent être très profitables au PEA et appuyaient la poursuite d'alliances internationales. De telles alliances étaient estimées être des facteurs essentiels au maintien de la crédibilité et de la réputation du PEA. De plus, elles favorisent l'avancement de la science atmosphérique et hydrologique.

Environnement Canada

D'après certains participants, des partenariats avec d'autres composantes du ministère d'attache du PEA pouvaient présenter des possibilités d'expansion. Il a été suggéré que le PEA veille à ce que des mécanismes soient en place pour permettre une interaction et une coopération continues avec les autres services d'Environnement Canada.

Services publics

Selon certains participants, l'élargissement des relations et des alliances avec des services publics peuvent présenter d'importants avantages, particulièrement dans le domaine de la surveillance des eaux. Cela était jugé important, les services publics visant le bien public.

Les organismes non gouvernementaux

Certains participants estimaient que les organismes non gouvernementaux, comme les organismes dont les activités concernent l'environnement et l'hygiène, présentaient un énorme potentiel en matière d'établissement de partenariats profitables, particulièrement pour l'enseignement public. Par contre, on s'inquiétait de ce que la limitation des ressources attribuées à de tels organismes fasse obstacle à l'élargissement des partenariats existants ou à l'établissement de nouveaux partenariats.

4.3 Mécanismes exigés

Les questions suivantes ont été posées à tous les groupes de participants en vue d'obtenir leurs points de vue sur les mécanismes qui sont nécessaires pour assurer la viabilité du PEA dans le futur.

5. Est-il important que le rôle et les responsabilités du PEA soient définis officiellement (p. ex. dans un texte législatif)?

6. Quels attributs ou souplesses sont les plus importants pour la nouvelle structure de prestation de services du PEA?

Les pages qui suivent comportent les réponses à ces questions.

Points saillants

- Les participants ont souligné la **nécessité d'un mandat clair** pour le PEA. **La majorité des participants étaient en faveur d'une approche prescrite par la loi**, à condition que celle-ci soit suffisamment flexible pour permettre au PEA de s'adapter à de nouvelles situations et exigences. Un participant a déclaré que, sans législation, «on réagit aux vents et marées comme le capitaine d'un navire sans sa boussole».

> «Sans législation, «on réagit aux vents et marées comme le capitaine d'un navire sans sa boussole.»

- Un certain nombre de **caractéristiques a été suggéré pour un mandat renouvelé**. Ce sont notamment : la définition du point de mire sur le bien public ainsi que des responsabilités du PEA; la clarification de la participation du PEA à des activités commerciales; l'engagement envers la surveillance et l'archivage des données; et la désignation formelle du PEA comme source officielle d'émission des alertes météorologiques auprès du public.

- Les participants ont aussi défini un certain nombre d'**attributs et souplesses souhaitables** que devrait avoir le Programme dans l'avenir. Ce sont par exemple : la capacité d'établir efficacement des partenariats; un mandat clair; la flexibilité en matière de dotation et de rémunération; un fondement scientifique solide; la flexibilité financière; et enfin la réceptivité des clients.

4.3.1 Réactions des participants aux séances générales

Les réponses qui suivent ont été reçues des participants aux séances générales de discussion sur les questions de mandat ainsi que des attributs et souplesses exigés de l'organisation.

Mandat

La question de la structure et du contenu appropriés d'un mandat renouvelé du PEA a donné lieu à de vifs débats parmi les participants aux séances générales de discussion. En voici les grandes lignes.

Mandat prescrit par la loi

Bien qu'il y ait presque eu accord unanime sur la question du besoin de définir un mandat du PEA à long terme sans équivoque définissant clairement les limites, les participants n'appuyaient pas tous la nécessité de fonder ce mandat sur la loi. La majorité des participants appuyaient un mandat du PEA prescrit par la loi, dans l'espoir qu'il serait une garantie de stabilité fiscale et organisationnelle.

Cependant, certains participants s'inquiétaient de ce que la législation limite la capacité du PEA de réagir à

de nouvelles situations ou à l'évolution de la conjoncture sans pour autant procurer une plus grande stabilité. Ces participants ne seraient en faveur d'une législation que si le mandat accordait une souplesse appropriée à l'organisme. Selon d'autres, seulement certaines parties du mandat avaient besoin d'être définies par la loi, comme les activités du PEA axées sur le bien public.

Enfin, certains participants s'opposaient vivement à un mandat soumis à loi, craignant que les souplesses pertinentes ne puissent être intégrées à un tel mandat.

Contenu du mandat

Les participants ont fait plusieurs suggestions en ce qui concerne le contenu d'un mandat renouvelé du PEA. Plus précisément, ce mandat devrait :

- définir les responsabilités du Programme en matière de bien public et clarifier la mesure dans laquelle le PEA devrait poursuivre des activités commerciales;
- être rédigé en des termes suffisamment généraux pour donner au Programme la flexibilité suffisante pour s'adapter à une évolution imprévue de certaines situations et questions;
- prévoir un appui financier suffisant des contribuables pour permettre la prestation des services de base prévus par le mandat;
- mettre en valeur la prestation de services axés sur la sécurité et la protection du public;
- désigner formellement le PEA comme étant l'unique émetteur officiel d'alertes relatives à des conditions climatiques dangereuses auprès du public. Il a aussi été suggéré que la législation prévoie la diffusion immédiate de telles alertes par les médias;
- consacrer le Programme à la recherche sur l'atmosphère et les questions connexes;
- attribuer la responsabilité du maintien d'archives nationales sur les données relatives à l'atmosphère et aux eaux;
- engager le Programme dans la surveillance des données.

Attributs et souplesses

Les participants aux séances générales de consultation ont dressé une longue liste des attributs et souplesses souhaitables que devrait avoir un Programme de l'environnement atmosphérique renouvelé.

Dans la majorité des séances de discussion, les attributs dont la liste suit ont explicitement été désignés comme des éléments importants du succès futur du Programme :

- le PEA devrait pouvoir établir efficacement des partenariats avec les organismes privés et publics et

entretenir des rapports plus étroits avec les universités et autres institutions d'enseignement;

- le PEA doit avoir un mandat clair, sans équivoque;
- le PEA devrait être un organisme honnête et souple;
- les participants ont souligné que le gouvernement fédéral devrait fournir un financement adéquat pour l'exécution des activités de base. Un participant a fait le commentaire suivant : «Je ne peux pas encore comprendre comment ils ont pu permettre que le budget du PEA soit tellement diminué»;

«Je ne peux pas encore comprendre comment ils ont pu permettre que le budget du PEA soit tellement diminué.»

- le PEA doit être crédible. Cela signifie notamment qu'il doit se montrer neutre et être le chef de file dans son domaine;
- il doit être responsable des normes nationales;
- le PEA devrait être un organisme fondé sur la science et ses activités scientifiques ne devraient pas subir d'influence politique;
- le PEA doit être doté de souplesse en matière de dotation et de rémunération. Par exemple, il devrait pouvoir offrir une rémunération adéquate et offrir des possibilités d'avancement professionnel et de mobilité du personnel. Les possibilités d'offres de détachement auprès d'organismes de l'extérieur devraient aussi être examinées.

Lors de quatre séances de discussion ou moins, les participants ont aussi cerné les attributs et souplesses suivants :

- efficience – le PEA devrait pouvoir s'acquitter de son mandat avec le budget qui lui est octroyé;
- un engagement à investir dans la technologie afin de moderniser son infrastructure selon les besoins;
- un accent sur l'entretien de liens internationaux et la présentation d'un profil de chef de file international;
- un engagement à réaliser des activités d'enseignement public et de diffusion externe, y compris la capacité de faire la promotion de la valeur économique de l'information météorologique;
- un régime de gestion d'entreprise, comme celui d'un conseil d'administration ou d'un comité paritaire consultatif;
- une plus grande accessibilité du public et des clients aux résultats obtenus et aux services;
- un accent sur le bien public;
- l'organisme doit être stable en raison de la nature à long terme de ses activités;
- l'organisme devrait favoriser le perfectionnement professionnel, notamment la formation en milieu de travail, afin d'assurer l'uniformité des compétences dans tout le pays. Les participants ont souligné que les universités ne peuvent actuellement assurer de formation opérationnelle mais seulement la formation théorique;
- le PEA devrait être plus visible en tant qu'organisme;
- une flexibilité financière, comme la possibilité de reporter des fonds à un exercice ultérieur;

- un système interne et externe d'évaluation du rendement;
- une présence locale du PEA dans les collectivités;
- un organisme qui favorise la consultation et la communication des objectifs et des résultats obtenus, tant à l'interne qu'à l'externe;
- un système de comptabilité transparent;
- un ombudsman;
- le respect de la diversité culturelle.

4.3.2 Réactions des représentants provinciaux et territoriaux

Les réponses décrites ci-dessous proviennent des représentants des provinces et des territoires aux séances de discussion.

Mandat

Les représentants des provinces et des territoires ont été pratiquement unanimes à appuyer la nécessité de l'établissement d'un mandat clairement défini à long terme. Cependant, certains s'opposaient à l'intervention de la loi dans ce mandat, pour les motifs suivants :

Mandat prescrit par la loi

La majorité des participants aux séances de discussion étaient en faveur d'un mandat prescrit par la loi pour le PEA. Selon un participant, il était impératif que le mandat du PEA soit clairement défini dans la loi et englobe son orientation, sinon «on réagit aux vents et marées comme le capitaine d'un navire sans sa boussole».

«Sans législation, on réagit aux vents et marées comme le capitaine d'un navire sans sa boussole.»

D'autres participants ont déclaré qu'ils n'appuieraient l'intervention de la loi que si le mandat accordait suffisamment de flexibilité pour permettre au PEA de s'adapter à l'évolution de la conjoncture. Certains participants doutaient en outre qu'un mandat prescrit par la loi soit nécessairement accompagné du financement approprié pour que le PEA puisse s'acquitter de ses obligations.

Finalement, quelques participants s'opposaient en bloc à l'intervention de la loi. Ils étaient d'avis que c'est le secteur privé qui souhaite cette intervention pour s'assurer que le PEA ne puisse agir sur le marché. D'après eux, la loi serait trop restrictive et ne serait pas la garantie d'un financement approprié.

Contenu du mandat

Les participants ont fait de nombreuses suggestions en ce qui concerne le contenu d'un mandat renouvelé du PEA. Ils estimaient que ce mandat devrait :

- définir le PEA comme l'unique émetteur officiel d'alertes météorologiques;
- définir clairement les rôles et responsabilités du programme;
- faire en sorte que le bien et la sécurité publics soient au premier rang des priorités du PEA;
- prévoir une flexibilité suffisante pour permettre au PEA de s'adapter à l'évolution de la conjoncture;
- engager le PEA à mettre en place des normes en matière de surveillance;
- définir clairement les responsabilités du PEA en matière d'hydrologie.

Attributs et souplesses

Les représentants des provinces et des territoires ont recensé un certain nombre d'attributs et de souplesses qu'ils jugent importants pour le succès futur d'un Programme de l'environnement atmosphérique renouvelé.

Les attributs dont la liste suit ont été recensés lors de la majorité des séances de discussion :

- le PEA devrait pouvoir établir efficacement des partenariats avec des organismes publics et privés et entretenir des rapports plus étroits avec les universités et autres institutions d'enseignement;
- un mandat clair et bien défini;
- la flexibilité financière, comme la possibilité de reporter des fonds à l'exercice suivant;
- le PEA devrait être un organisme fondé sur la science, et ses activités scientifiques ne devraient pas subir d'influence politique;
- le PEA doit être doté de flexibilité en matière de dotation et de rémunération. Par exemple, il devrait pouvoir offrir une rémunération adéquate et des possibilités d'avancement professionnel et de mobilité du personnel. Les possibilités de détachement auprès d'organismes de l'extérieur devraient aussi être étudiées;
- le PEA devrait être axé sur les clients et offrir un service personnalisé.

Des participants à quatre séances de discussion ou moins ont aussi proposé les attributs et souplesses suivants :

- le PEA devrait être un organisme moderne de très haut niveau axé sur la recherche et la technologie;
- une démarche plus commerciale, permettant aux employés locaux de prendre des initiatives, avec moins de formalités administratives et de niveaux de gestion;
- un accent croissant sur la coordination;
- un accent sur l'entretien de liens internationaux et la projection d'une image de chef de file sur la scène internationale.

4.3.3 Réactions des représentants du gouvernement fédéral

Ci-après se trouve un résumé des réponses d'autres représentants du gouvernement fédéral.

Mandat

Les représentants du gouvernement fédéral ont déclaré qu'il est nécessaire d'établir un mandat clair et bien défini. En outre, ils ont noté la nécessité de faire en sorte que ce mandat ne limite pas l'aptitude du PEA à réagir au changement. Il a aussi été souligné qu'un mandat prescrit par la loi serait l'assurance de la stabilité, à l'interne et pour les partenaires.

Attributs et souplesses

Les représentants de ministères fédéraux ont désigné les attributs et souplesses suivants comme étant souhaitables pour le PEA de l'avenir :

- une politique de recouvrement des coûts efficace et défendable, laquelle prend en compte les éléments comme les programmes conjoints et les contributions non financières;
- la capacité d'attirer et de retenir des employés professionnels, sans réglementation inutile, par les moyens suivants : en offrant des salaires concurrentiels; en offrant un environnement stimulant sur le plan intellectuel et qui soit varié; en offrant des possibilités d'avancement professionnel; en étant actif sur la scène internationale et en proposant un programme de congé d'études;
- la stabilité de l'entreprise. Il a été souligné que la stabilité est aussi importante à la formation d'alliances;
- le maintien de l'infrastructure au moyen de l'investissement de capitaux. Il a été suggéré de confier cette responsabilité à des professionnels ou encore de la sous-traiter. Les participants ont fait remarquer que les activités d'évaluation systématique de l'environnement ont été réduites avec le temps. «Le réseau national d'observation est nécessaire et doit être financé par les contribuables mais il n'y a pas d'argent pour maintenir les stations périphériques... ce n'est pas là un problème uniquement canadien.» En ce qui concerne le partage du coût de l'infrastructure, les

«Le réseau national d'observation est nécessaire et doit être financé par les contribuables mais il n'y a pas d'argent pour maintenir les stations périphériques... ce n'est pas là un problème uniquement canadien.»

participants étaient d'avis que si un partenaire réalise des profits, il devrait y avoir un moyen pour le PEA de partager ceux-ci;

- la création de programmes d'échange avec les sociétés privées et les organismes internationaux. Il a été souligné que ces derniers existent déjà mais devraient être stimulés;
- une démarche de gestion professionnelle;
- une évaluation continue des avantages que présentent les progrès réalisés (p. ex. en modélisation);
- la flexibilité financière;
- le point de mire sur l'importance du service et non son «attrait», dans la répartition des ressources ou la création de nouveaux services.

4.3.4 Réactions du personnel

Les points de vue décrits ci-après sont ceux émis par le personnel d'Environnement Canada.

Mandat

Les représentants du personnel ont exprimé pratiquement à l'unanimité le souhait d'avoir un mandat clair et bien défini. Cependant, la question de définir ce mandat formellement a suscité de vifs débats. Ceux-ci sont résumés ci-après.

Mandat prescrit par la loi

La majorité des participants étaient tout à fait en faveur d'un mandat du PEA prescrit par la loi. Dans l'ensemble, ils convenaient que cela donnerait plus de stabilité et d'uniformité au programme, ce qui permettrait au PEA de plus planifier à long terme. En outre, une définition claire des rôles des membres de la direction et du personnel stimulerait le moral de tous. On pensait aussi que la législation aiderait à stabiliser le financement et à clarifier les obligations sur le plan international.

D'autres participants ont déclaré qu'ils n'appuieraient la législation que si le mandat prévoyait la flexibilité dont serait doté le PEA pour réagir aux nouveaux enjeux.

Enfin, certains participants n'étaient absolument pas d'accord avec l'intervention de la loi dans le mandat, de crainte que celui-ci devienne trop restrictif.

Contenu du mandat

Les participants ont fait plusieurs suggestions en ce qui concerne le contenu d'un mandat renouvelé du PEA. Un tel mandat devrait en particulier avoir les caractéristiques suivantes :

- prévoir une flexibilité suffisante pour permettre au PEA de s'adapter à des exigences en évolution et de réagir aux nouveaux enjeux;
- définir le PEA comme l'unique émetteur officiel d'alertes météorologiques;
- exiger des médias qu'ils diffusent rapidement les alertes météorologiques;
- définir «bien public» et «services commerciaux» et clarifier les responsabilités du PEA dans ces domaines;
- définir clairement les limites du programme du PEA;
- garantir un financement approprié pour les programmes prévus par le mandat, y compris ceux relatifs à la recherche et à la climatologie;
- prévoir la responsabilité de la collecte et de l'archivage des données relatives à l'atmosphère, aux glaces et à l'eau;
- prévoir la responsabilité de l'établissement et de l'application de normes nationales en matière de données et de services relatifs à l'atmosphère, à l'eau et aux glaces;
- indiquer tous les engagements du PEA sur la scène internationale;
- prévoir une clause ou un mécanisme de révision;
- faciliter l'acquisition de droits d'auteur pour les produits du PEA;
- prévoir la responsabilité de la prestation de services météorologiques relatifs à l'aéronautique.

Attributs et souplesses

Les membres du personnel qui ont assisté aux séances de consultation ont recensé un assez grand nombre d'attributs et de souplesses qui, d'après eux, devraient être liés à un Programme de l'environnement atmosphérique renouvelé.

Les attributs dont la liste suit ont été appuyés uniformément dans le cadre de la plupart des séances de discussion.

- le PEA doit être doté de flexibilité en matière de dotation et de rémunération. Par exemple, il devrait pouvoir offrir une rémunération pertinente et des possibilités d'avancement professionnel ainsi que des possibilité de mobilité du personnel. Les possibilités de détachement auprès d'organismes de l'extérieur devraient aussi être examinées;
- la flexibilité financière, comme la possibilité de reporter des fonds à l'exercice suivant;
- le PEA devrait être un organisme fondé sur la science et ses activités scientifiques ne devraient pas subir d'influence politique;
- un mandat clair et bien défini;
- un programme national cohérent qui favorise et accroît l'uniformité des services et des produits;
- le PEA devrait être plus visible en tant qu'organisme;
- l'organisme devrait favoriser la formation et le perfectionnement professionnel afin d'assurer l'uniformité des compétences de ses employés dans tout le pays;
- le PEA devrait pouvoir établir efficacement des partenariats avec des organismes publics et privés et entretenir des rapports plus étroits avec les universités et autres institutions d'enseignement;
- reconnaissance du personnel.

Les attributs supplémentaires dont la liste suit ont été uniformément appuyées lors de onze séances de consultation ou moins :

- l'engagement à investir dans la technologie afin de moderniser l'infrastructure selon les besoins;
- l'engagement à être un organisme honnête et réceptif;
- le PEA devrait être crédible. Cela signifie notamment qu'il doit être neutre et être un leader dans son domaine;
- un système interne et externe d'évaluation du rendement;
- un financement adéquat;
- une démarche plus commerciale, avec la capacité d'investir dans son propre avenir, de commercialiser ses propres produits et de fournir ses propres services;

- l'organisme doit être stable, ses activités portant, de par leur nature, sur le long terme;
- un organisme qui favorise la consultation ainsi que la communication des objectifs et des résultats, tant à l'interne qu'à l'externe;
- un système de comptabilité analytique transparent;
- des qualités de commandement, pour encadrer les employés;
- de la flexibilité à l'échelle locale afin de pouvoir adapter les services aux besoins des clients;
- un accent sur l'entretien de liens internationaux et la projection d'une image de leadership sur la scène internationale;
- l'entretien de liens avec Environnement Canada.

5 Conclusions des groupes de discussion

5.1 Introduction

Dans les prochaines pages sont exposés les points de vue exprimés par les participants aux six groupes de discussion tenus avec des membres du grand public. Ces séances de discussion visaient quatre grands objectifs :

- cerner l'importance de l'information météorologique pour le grand public et les besoins de celui-ci en la matière;
- cerner les perceptions du grand public relativement au rôle du gouvernement fédéral en matière d'information météorologique ainsi que sa réaction devant la participation du secteur privé (y compris sa disposition à payer pour recevoir l'information météorologique);
- évaluer les points de vue du grand public sur le plan de la participation du PEA sur le marché;
- recenser les mécanismes ou les moyens d'améliorer les programmes et services du PEA.

Les résultats de recherches effectuées dans le passé pour le compte d'Environnement Canada donne à penser que le grand public, en général, ne connaît pas très bien les divers programmes, services et activités du PEA, à part ceux se rapportant aux prévisions météorologiques générales. C'est pour cette raison que, plutôt que de dérouter les participants en leur demandant de faire des commentaires sur des questions sur lesquelles ils avaient très probablement peu de connaissances, la discussion a été axée sur les services d'information météorologique. Les résultats de ces séances de discussion sont exposés dans les pages qui suivent.

5.2 Points saillants

Dans la présente section du rapport, on retrouve un aperçu des thèmes clés qui sont ressortis des débats des groupes de discussion. Bien que le nombre de séances de discussion ait été limité et que les opinions qui y ont été exprimées ne représentaient pas nécessairement le point de vue du public à l'échelle du pays, les participants ont fait ressortir des messages clés qui s'avèrent des ajouts importants aux renseignements recueillis dans le cadre de l'étude sur la DMPS.

- **En général**, les participants **ignoraient l'existence des divers services météorologiques** fournis par le PEA. Ils ne connaissaient pas bien le PEA et ils parlaient plus facilement d'Environnement Canada, qu'ils associaient généralement au poste météorologique ou à l'information météorologique diffusée par les divers médias.

- La majorité des participants à tous les groupes de discussion jugeaient **les services météorologiques importants, particulièrement en rapport à la protection du public**. Par contre, ils ont mentionné que l'information et les services météorologiques peuvent revêtir un degré d'importance différent pour diverses personnes, selon la mesure dans laquelle chacun dépend de l'information. Par exemple, la connaissance des probabilités de précipitation peut être plus importante pour quelqu'un travaillant à l'extérieur que pour quelqu'un qui cherche à déterminer s'il faut ou non sortir avec un parapluie.

- La température, les probabilités de précipitation, l'information sur le facteur de refroidissement par le vent et l'indice ultraviolet sont les éléments d'information que les participants ont le plus souvent désignés comme étant importants.

- De nombreux participants ont précisé que l'information météorologique revêtait plus d'importance pour eux en hiver, étant donné les répercussions plus graves que le mauvais temps peut avoir en cette saison qu'en d'autres temps. La plupart des participants étaient en outre d'avis que **l'information sur les conditions météorologiques exceptionnelles et graves était importante ou critique.**

- **L'exactitude de l'information était importante** aux yeux des participants mais beaucoup trouvaient acceptable une certaine marge d'erreur. Ils ne se sont pas accordés sur l'exactitude des prévisions actuelles, bien que dans l'ensemble ils soient d'avis qu'elles étaient assez précises pour répondre aux besoins du public. L'exactitude a été déclarée plus importante pour les gens qui se fient sur les prévisions météorologiques pour prendre des décisions ayant des répercussions sur leur moyen de subsistance ou sur leur santé.

- Les participants croyaient fermement que **l'information et les services météorologiques devraient être fournis gratuitement** puisqu'ils estimaient déjà payer pour ceux-ci, soit par le truchement des impôts, des prix des journaux ou des frais d'abonnement à la câblodistribution. Plusieurs participants, cependant, étaient d'avis qu'il serait juste que les gens **paient pour obtenir des renseignements particuliers ou détaillés, ou pour obtenir de l'information dont une entreprise peut tirer des profits**.

- Bien que de nombreuses personnes estiment que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer dans la provision de l'information et des services météorologiques, tous les participants ne s'accordaient pas sur l'étendue de ce rôle. D'après certains, il leur importait peu de savoir qui fournissait ces services du moment que l'information était exacte. Cependant, **la participation du secteur privé dans ce domaine suscitait certaines préoccupations**, particulièrement parce que le secteur privé est réputé axé sur le profit. Les participants ont particulièrement souligné que **l'exactitude de l'information, l'accès dans tout le pays à celle-ci et la sécurité ne devraient pas être compromis**. Par conséquent, ils estimaient que le gouvernement fédéral, dans l'éventualité d'un tel scénario, devrait assumer la responsabilité de l'établissement de normes auxquelles le secteur privé serait tenu d'adhérer.

- Les participants étaient généralement favorables à la participation d'Environnement Canada sur le marché, particulièrement si cela permettait au ministère de continuer de fournir les services météorologiques de base à la population. Cependant, ils ont précisé que **la participation sur le marché devrait être soumise à certaines conditions**, comme une concurrence loyale.

- Les participants ont eu peu de suggestions à faire sur le plan de l'amélioration des programmes et des services du PEA, étant donné leurs connaissances limitées des activités du PEA. Néanmoins, cela les a amenés à suggérer qu'**Environnement Canada fasse plus activement la promotion de ses activités** afin de mieux les faire connaître au grand public.

Les participants aux groupes de discussion n'ont pas, généralement, tenu compte des personnes qui dépendent largement de l'information météorologique (p. ex. les travailleurs de la construction). Cela a fait que la discussion a été axée sur les idées générales du grand public. De plus, il convient de souligner qu'aucun groupe de discussion n'a été réuni dans les régions rurales ou isolées. Par conséquent, les points de vue de ces segments de la population ne sont pas nécessairement représentés dans les commentaires des participants aux groupes de discussion.

5.3 Reconnaissance et compréhension des participants relativement au PEA

La question des services que les participants associaient au PEA, ou plus généralement à Environnement Canada, a révélé un certain degré d'incertitude, particulièrement en ce qui concerne la météorologie. Invitée à nommer les services météorologiques qu'elle associait à Environnement Canada, une participante a déclaré n'avoir jamais fait de lien entre Environnement Canada et la météo mais uniquement avec le recyclage et la gestion des déchets. En réponse à cette même question, de nombreux participants ont dit associer les services météorologiques du ministère à l'information météorologique diffusée par les médias (par exemple la radio, les journaux, la télévision communautaire). Les participants attribuaient notamment à Environnement Canada les renseignements et services dont la liste suit :

- indice de la qualité de l'air;
- trafic aérien (information météorologique permettant aux aéroports de gérer les aéronefs);
- infrastructure (p. ex. grandes tours, satellites);
- prévisions maritimes;
- information météorologique sur Internet;
- archivage de données historiques;
- information sur les tornades;
- services téléphoniques d'information météorologique (Vista 350);
- *le réseau météorologique à la télévision*;
- *indice pollinique*;
- *bulletins d'information sur les conditions de ski*;

- *état des routes.*

Il importe de souligner que certains des services dont la liste précède (en *italique*) ne sont en fait pas fournis par Environnement Canada, contrairement à ce que peuvent en penser les participants. Cela met en lumière le peu de connaissance de la population générale quant à la participation d'Environnement Canada dans la prestation de services météorologiques. Néanmoins, les participants de Toronto semblaient quelque peu mieux renseignés sur les services que fournit Environnement Canada que les participants des autres groupes de discussion. Par exemple, ils associaient les bulletins météorologiques au ministère. Deux participants à ce groupe ont précisément mentionné les services météorologiques fournis sur Internet.

5.4 L'importance de l'information météorologique

On a demandé aux participants aux groupes de discussion de désigner les éléments d'information météorologique qui étaient particulièrement importants à leurs yeux. Aucune liste des services météorologiques d'Environnement Canada ne leur étant fournie, certains des renseignements et services qu'ils ont indiqués ne sont en fait pas fournis par Environnement Canada.

Les participants ont désigné un certain nombre de services et d'éléments d'information, en précisant que ceux-ci peuvent avoir des degrés divers d'importance pour différentes personnes, à divers moments de l'année. Par exemple, ils estimaient que les personnes pour qui le temps avait des répercussions sur les activités commerciales ou le moyen de subsistance (par exemple les cultivateurs, les pêcheurs, les paysagistes), dont certains participants étaient, accordaient plus d'importance aux services météorologiques que les autres. Les personnes ayant des problèmes de santé, aussi, et pouvant être affectées par le temps (les gens souffrant d'allergies, de problèmes pulmonaires) pouvaient accorder plus que d'autres de l'importance à l'information météorologique. «Tous et chacun de ces [éléments d'information] sont importants aux yeux de certaines personnes, pour certaines raisons. Je ne crois pas que vous pouvez en éliminer aucun.»

«Tous et chacun de ces [éléments d'information] sont importants aux yeux de certaines personnes, pour certaines raisons. Je ne crois pas que vous pouvez en éliminer aucun.»

Certains participants ont mentionné les alertes météorologiques, d'autres ont parlé de conditions météorologiques exceptionnelles ou de changements soudains du temps. Quelle que soit la terminologie employée, la majorité des participants ont déclaré que l'information relative à ce genre de conditions météorologiques était particulièrement importante en raison des implications que peuvent avoir de telles

conditions sur la sécurité. Par exemple, une participante a affirmé qu'elle tiendrait à savoir s'il y avait des risques de tornade avant d'aller faire de la voile sur un lac. Bien que les situations météorologiques exceptionnelles ne soient pas une réalité quotidienne, les participants étaient d'avis qu'il était important que, le cas échéant, des avertissements soient émis et que la population en soit informée rapidement.

En général, les participants se fient sur les services météorologiques pour la planification de leurs activités (tant les loisirs que les affaires), planifier les voyages et décider des vêtements qu'ils porteront pour la journée. Le groupe de discussion de Vancouver, particulièrement, se fie sur l'information météorologique pour planifier des activités de plein air, étant donné le rôle important que jouent de telles activités dans les opinions des gens de cette région. Ces participants accordaient une importance particulière au niveau de congélation. Plusieurs participants dans tous les groupes ont déclaré que l'information météorologique, surtout celle relative à la température, était plus importante en hiver. Par exemple, les participants au groupe de discussion d'Halifax ont affirmé que le vent était un élément d'information dont l'importance croissait en hiver en raison de son incidence sur la température.

La majorité des participants ont déclaré se fier sur les prévisions quotidiennes d'une manière ou d'une autre. L'information sur la température, les alertes météorologiques, les probabilités de précipitation, l'indice ultraviolet et le vent (y compris le facteur de refroidissement par le vent) ont été les éléments d'information le plus souvent mentionnés par les participants comme étant importants. On leur a demandé d'indiquer le degré d'importance relative de l'information, selon qu'elle est essentielle jusqu'à agréable à connaître. L'importance relative des divers éléments d'information dont la liste précède variait d'un groupe de discussion à un autre mais, en général, les tendances générales en sont ressorties comme suit :

- les avertissements de conditions météorologiques dangereuses étaient perçus comme étant des éléments d'information importants à essentiels;
- la température a été déclarée un élément d'information important à essentiel;
- les probabilités de précipitations et le vent (y compris le facteur de refroidissement par le vent) sont considérés comme des éléments importants d'information;
- l'indice ultraviolet est considéré comme agréable à connaître.

Les participants ont aussi désigné les éléments suivants d'information comme revêtant une certaine importance, bien qu'ils aient été mentionnés moins souvent dans le cadre des six groupes de discussion que les éléments précédents :

- qualité de l'air (généralement jugé un élément important);
- niveau pollinique (pas de consensus sur l'importance);
- pression barométrique (importante à agréable à connaître);
- nébulosité (agréable à connaître);
- indice d'humidité (important à agréable à connaître).

Quelques participants seulement ont mentionné d'autres services, lesquels n'ont pas été cotés par la plupart des groupes. Ce sont :

- prévisions à long terme;
- prévisions particulières (p. ex. prévisions maritimes);
- visibilité et brouillard;
- avertissements de risques d'incendies de forêts;
- luminosité;
- taux de bactéries E-coli dans l'eau;
- condition des glaces;
- état des routes;
- pollution;
- indice de sécheresse.

Il est intéressant de noter que les participants de Vancouver ont fait une liste beaucoup plus longue des éléments d'information qu'ils jugent importants, comparativement aux participants d'autres groupes. L'information sur les conditions climatiques exceptionnelles, comme les avertissements de blizzard et de tornade, revêtent une importance particulière pour les participants de Regina, bien que la plupart des participants de tous les groupes ait estimé que de telle information est importante. Un participant a déclaré que cette information était «particulièrement importante maintenant que les conditions climatiques changent tellement dans le monde entier. Les catastrophes naturelles bouleversent la vie des gens». Un certain nombre de participants du groupe de discussion de Toronto se sont montrés particulièrement préoccupés par l'incidence du smog et de l'indice ultraviolet sur leur santé. Les participants à d'autres groupes ont aussi souligné que l'information sur le smog et l'indice ultraviolet pouvait être importante pour les personnes souffrant de troubles de santé.

L'information sur les conditions climatiques exceptionnelles est «particulièrement importante maintenant que les conditions climatiques changent tellement dans le monde entier. Les catastrophes naturelles bouleversent la vie des gens.»

Les participants ont nommé certains éléments d'information qu'ils ont parfois tenté d'obtenir ou souhaité mais n'ont pas facilement pu trouver. Il convient de souligner que les commentaires sur cette question reflètent les impressions des participants et ne signifient pas nécessairement que cette information était accessible ou non. Ce sont :

- l'information météorologique relative à d'autres endroits;
- l'information météorologique locale exacte (les participants trouvaient que l'information météorologique relative à Regina devrait provenir de Regina, non de Winnipeg. De plus, les participants ont indiqué que les conditions atmosphériques varient souvent dans un endroit, ce qui fait que l'information relative à une section particulière d'un secteur ne s'applique pas toujours à d'autres secteurs de la même région);
- une information météorologique locale plus fréquente. Un participant a déclaré : «Il me semble qu'ils ne nous donnent pas autant d'information météorologique locale que dans le reste du pays.»
- l'information sur l'état des routes;
- une information détaillée (par exemple des précipitations légères ou abondantes);
- la signification de l'information (p. ex. prévisions, indice ultraviolet);
- les prévisions de foudre;
- l'accumulation des précipitations prévues, particulièrement en été.

«Il me semble qu'ils ne nous donnent pas autant d'information météorologique locale que dans le reste du pays.»

5.4.1 Sources d'information

Les sources d'information sur lesquelles les participants affirment le plus souvent se fier pour obtenir l'information météorologique sont notamment la télévision, les journaux et la radio. Bon nombre des participants qui ont désigné la télévision comme source d'information ont spécifiquement désigné le poste météorologique, bien que le bulletin d'information général ait aussi été mentionné. Quelques participants ont aussi parlé d'Internet, du Farmer's Almanac, des thermomètres extérieurs et des bulletins électroniques extérieurs. Les réseaux informels (p. ex. les appels à la famille et aux amis habitant d'autres régions), la ligne 1 900 d'Environnement Canada (pour une information détaillée) et les aéroports ont aussi été mentionnés.

5.4.2 Exactitude de l'information

«On doit savoir si on peut planifier une sortie ou non.»

Les participants aux groupes de discussion ont généralement indiqué que l'exactitude des prévisions était importante à leurs yeux. «On doit savoir si on peut planifier une sortie ou non.» Par contre, certains ont reconnu que les prévisions exactes sont difficiles à fournir, particulièrement dans les régions où le temps peut changer très soudainement. Ils ont ajouté qu'une certaine marge d'erreur pouvait être acceptable (p. ex. une marge de quelques degrés dans la température). Les participants ont déclaré que l'importance de prévisions exactes peut varier selon les personnes qui s'y fient (p. ex. les personnes qui se fient sur les prévisions pour prendre des décisions relatives aux affaires ou à leur gagne-pain, les personnes souffrant de troubles de santé qui sont affectées par le temps et celles qui planifient des activités, comme des vacances). «Quelques degrés ici et là ne me gênent pas. C'est bien plus difficile d'être précis dans les prévisions d'une journée ou deux, mais c'est là que j'aime l'exactitude.»

«Quelques degrés ici et là ne me gênent pas. C'est bien plus difficile d'être précis dans les prévisions d'une journée ou deux, mais c'est là que j'aime l'exactitude.»

De l'avis de certains participants, l'exactitude est particulièrement importante dans les prévisions de conditions météorologiques exceptionnelles et de leur effet sur l'état des routes puisque de telles conditions et ces effets peuvent avoir une incidence sur la sécurité des personnes.

Il n'y a pas eu de consensus sur le degré d'exactitude qu'ont, selon les participants, les prévisions météorologiques actuelles. Certains étaient d'avis qu'il y avait eu amélioration sur ce plan depuis quelques années tandis que d'autres étaient de l'avis contraire. Quelques participants de Regina trouvaient que les prévisions relatives à leur ville n'étaient pas aussi exactes qu'elles pourraient l'être parce que le bureau fournissant cette information est situé à Winnipeg.

5.5 Rôle du gouvernement fédéral et du secteur privé

La sous-section qui suit comporte des renseignements sur les points de vue des participants à l'égard du rôle du gouvernement fédéral et du secteur privé dans la prestation de services météorologiques ainsi que sur la disposition des participants à payer pour recevoir ces services météorologiques.

5.5.1 Rôle du gouvernement fédéral

Les participants ont énoncé divers points de vue sur la question du rôle du gouvernement fédéral dans la collecte de données météorologiques et l'élaboration de prévisions météorologiques. De l'avis de certains, la source d'information – que ce soit le gouvernement ou des sociétés privées – importait peu, du moment que l'information était exacte. «Tout ce que je veux c'est recevoir les prévisions les plus exactes qui puissent être et si le secteur privé peut les donner, alors pourquoi pas?» D'après beaucoup d'autres, la participation du gouvernement fédéral était l'assurance que les normes relatives à l'exactitude de l'information étaient observées et que l'information était fournie gratuitement dans tout le pays. Quelques participants trouvaient aussi que le gouvernement fédéral avait probablement déjà en place une vaste infrastructure de collecte des données et que la nécessité d'établir une telle infrastructure découragerait très certainement quiconque de se lancer dans le domaine.

«Tout ce que je veux c'est recevoir les prévisions les plus exactes qui puissent être et si le secteur privé peut les donner, alors pourquoi pas?»

Quelques-uns pensaient que le fait de confier à une société privée la collecte des données et la prestation de information et des services météorologiques permettrait au gouvernement de réaliser des économies, lesquelles pourraient être consacrées à autre chose (par exemple à réduire le déficit). D'autres s'inquiétaient de la question de redondance des services et étaient d'avis que les services du gouvernement fédéral pourraient ne pas être nécessaires dans des domaines où ces services sont déjà fournis par le secteur privé (p. ex. la station météo). Quelques participants trouvaient qu'une société privée serait plus efficiente et fournirait des renseignements plus exacts que le gouvernement fédéral et que la concurrence entraînerait le recours au meilleur équipement qui soit et à la technologie de pointe. «Les revenus dépendraient de l'exactitude. Plus votre information est exacte, plus c'est payant.»

«Les revenus dépendraient de l'exactitude. Plus votre information est exacte, plus c'est payant.»

5.5.2 Rôle du secteur privé

Un certain nombre de participants se souciait de la participation du secteur privé dans la collecte et la diffusion de l'information météorologique. Ils s'inquiétaient notamment de ce que le niveau de service pourrait en souffrir, une société privée étant uniquement préoccupée de faire des profits. «Ce serait toujours une question de gros sous. Rien d'autre.» Par exemple, les

«Ce serait toujours une question de gros sous. Rien d'autre.»

«Le service dans les régions isolées pourrait être particulièrement touché. Le secteur privé chercherait à faire des profits et ceux-ci sont plus faciles à réaliser dans les grands centres urbains. Les centres isolés pourraient être l'objet de discrimination.»

participants craignaient que toutes les régions du pays ne reçoivent pas le même service. «Le service dans les régions isolées pourrait être particulièrement touché. Le secteur privé chercherait à faire des profits et ceux-ci sont plus faciles à réaliser dans les grands centres urbains. Les centres isolés pourraient être l'objet de discrimination.» On craignait que les gens vivant en campagne et dans les régions éloignées ne reçoivent pas un service de même niveau que ceux vivant dans les régions urbaines ou que l'information générale sur l'environnement (p. ex. l'ozone) soit négligée.

Un certain nombre de participants se préoccupaient aussi d'assurer la sécurité des citoyens et croyaient que celle-ci pourrait être compromise si une société privée était responsable de la prestation des services de prévisions météorologiques. «[Nous] ne voudrions pas que la déréglementation permette le moindre compromis sur la sécurité.»

«[Nous] ne voudrions pas que la déréglementation permette le moindre compromis sur la sécurité.»

Certains participants ont souligné que si une société privée était chargée des services météorologiques, il faudrait que des normes soient en place pour que tous les Canadiens et Canadiennes aient accès aux mêmes renseignements de base, que les prévisions soient fiables et exactes et que la sécurité du public ne soit pas compromise. Certains ont ajouté qu'advenant un tel scénario, la société privée devrait assumer la responsabilité de prévisions météorologiques inexactes compromettant la sécurité des citoyens. D'autres ont aussi souligné l'importance de confier la prestation de ces services à une société canadienne. «Je crois que ce devrait être des Canadiens et Canadiennes. Ne confiez pas à des étrangers l'observation de notre climat. Nous avons assez de cerveaux, de technologie et de compétences pour nous en occuper nous-mêmes.»

«Je crois que ce devrait être des Canadiens et Canadiennes. Ne confiez pas à des étrangers l'observation de notre climat. Nous avons assez de cerveaux, de technologie et de compétences pour nous en occuper nous-mêmes.»

5.5.3 Disposition à payer les services

La majorité des participants étaient d'avis que l'information météorologique devrait leur être fournie gratuitement. Ils estimaient déjà payer ces services d'une manière ou d'une autre (soit par le truchement des impôts, des prix des journaux et de l'abonnement à la câblodistribution). Ils ont aussi mentionné que si les médias payaient déjà l'information et que les consommateurs la payaient aussi par leur abonnement au câble, par exemple, ils ne devraient pas avoir encore à payer pour obtenir l'information météorologique de base.

Les commentaires qui suivent ont été exprimés par des participants :

- «C'est comme payer en double. On paie déjà avec les impôts, alors pourquoi devrions-nous encore payer pour la même chose? Ce devrait être gratuit pour tout le monde.»;
- «Nous devons connaître les prévisions météorologiques. Beaucoup de gens comptent sur elles. Si vous dépendez de la météo et que vous devez payer pour la connaître, ça ne semble pas juste.»;
- «Ce n'est même pas une question qui se pose, à savoir si on devrait ou non payer pour connaître les prévisions météorologiques ou recourir à un numéro 1 900 pour avoir le privilège d'obtenir une information qui, à mon avis, nous revient de droit.»;
- «Je n'appellerais jamais un numéro 1 900 pour obtenir l'information météorologique.»

«C'est comme payer en double. On paie déjà avec les impôts, alors pourquoi devrions-nous encore payer pour la même chose? Ce devrait être gratuit pour tout le monde.»

Si vous dépendez de la météo et que vous devez payer pour la connaître, ça ne semble pas juste.»

«Je n'appellerais jamais un numéro 1 900 pour obtenir l'information météorologique.»

Les participants de Vancouver se préoccupaient particulièrement de la

question de sécurité. Ils estimaient que si on demandait aux gens de payer pour obtenir des services météorologiques, ils seraient capables de ne pas tenir compte du temps et de s'exposer aux dangers, étant donné tout le temps qu'ils passent à l'extérieur. D'autres participants s'inquiétaient aussi de devoir payer deux fois pour des services météorologiques, soit comme contribuables et comme consommateurs. À Toronto surtout, la majorité des participants ont souligné la nécessité de créer des lois pour définir clairement le rôle d'Environnement Canada et son mandat relativement aux services d'information météorologique.

La plupart des participants ont déclaré que s'ils devaient payer pour obtenir des services météorologiques, ils refuseraient de le faire et trouveraient d'autres moyens d'obtenir l'information dont ils auraient besoin (p. ex. utiliser un thermomètre, se fier à leur propre interprétation du temps, deviner l'indice ultraviolet d'après l'ensoleillement). Ceci s'appliquait particulièrement aux éléments d'information qui n'étaient pas considérés importants. «Ce n'est pas que c'est difficile de mettre le nez dehors pour voir quel temps il fait.»

«Ce n'est pas que c'est difficile de mettre le nez dehors pour voir quel temps il fait.»

Cependant, certaines personnes ont ajouté qu'elles préféreraient payer l'information et les services météorologiques à la carte, dans des situations ponctuelles, comme lorsqu'elles planifient un voyage ou se préoccupent de sécurité (p. ex. pour se renseigner sur les alertes et les conditions exceptionnelles ou obtenir l'information maritime). D'autres ont déclaré qu'il pourrait être justifié de faire payer des services d'information particuliers ou détaillés. Les participants trouvaient aussi qu'il serait juste de faire payer aux entreprises l'information qui leur permet de réaliser des profits. «Si une entreprise a besoin de prévisions très détaillées dans un but lucratif [...] pourquoi Monsieur Tout-le-monde devrait-il payer pour ça?»

«Si une entreprise a besoin de prévisions très détaillées dans un but lucratif [...] pourquoi Monsieur Tout-le-monde devrait-il payer pour ça?»

5.6 Participation du gouvernement fédéral sur le marché

La présente sous-section du rapport porte sur la participation du gouvernement fédéral sur le marché et la concurrence qu'il peut faire au secteur privé.

5.6.1 Participation sur le marché

Les participants étaient généralement en faveur de la concurrence d'Environnement

«La concurrence, en général, est saine.»

Canada avec le secteur privé pour la prestation de services météorologiques et ont indiqué que «la concurrence, en général, est saine». Cela s'applique particulièrement si elle permet au ministère de générer des revenus qui lui permettraient de continuer à fournir les services de base aux Canadiens et Canadiennes. «Si Environnement Canada doit augmenter ses revenus pour pouvoir fournir le service aux Canadiens et Canadiennes tout en maintenant un niveau central de services, alors il doit le faire. Il doit assumer sa responsabilité de fournir l'information météorologique aux Canadiens et Canadiennes afin que les gens puissent prendre des décisions éclairées.»

Quelques participants ont déclaré que les forces du marché détermineraient si Environnement Canada est en mesure de compétitionner sur le marché. S'il ne peut se disputer avec efficience la faveur des consommateurs, il sera débouté du marché. L'impression générale était qu'il devait aller de l'avant et chercher à faire sa place sur le marché, mais que s'il échouait, mieux valait abandonner la partie.

«Si Environnement Canada doit augmenter ses revenus pour pouvoir fournir le service aux Canadiens et Canadiennes tout en maintenant un niveau central de services, alors il doit le faire. Il doit assumer sa responsabilité de fournir l'information météorologique aux Canadiens et Canadiennes afin que les gens puissent prendre des décisions

Les participants ont fait des suggestions sur la manière dont Environnement Canada pourrait d'après eux générer des revenus, notamment en créant un poste météorologique et en générant des recettes publicitaires, en mettant en oeuvre un système de tarification des services spécialisés et en ciblant des segments particuliers de la population (p. ex. les skieurs), et en augmentant les tarifs actuels imposés aux utilisateurs. Certains participants ont ajouté qu'Environnement Canada devrait faire attention à ne pas facturer trop peu pour ses services (p. ex. incorporer une marge de profit raisonnable à ses tarifs).

5.6.2 Concurrence avec le secteur privé

Certains participants ont fait quelques stipulations relativement à ce qui, à leur avis, devrait être le niveau de participation d'Environnement Canada sur le marché. Certains, par exemple, ont précisé que le gouvernement fédéral ne devrait être autorisé à faire concurrence avec le secteur privé que pour la prestation de services et d'information spécialisés, en vertu de règles du jeu équitables (c.-à-d. que le gouvernement ne jouisse pas d'avantages injustes). Selon plusieurs participants, le gouvernement ne devrait pas répondre aux appels d'offres visant des projets commerciaux.

5.7 Suggestions visant l'amélioration des programmes et services du PEA

«Tout le monde ici présent parle tous les jours du temps qu'il fait, mais personne ne parle d'Environnement Canada. Ils doivent dire aux gens [ce qu'ils font].»

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient des suggestions à faire sur la manière dont Environnement Canada pourrait améliorer la prestation de son programme météorologique, de nombreux participants ont trouvé difficile de fournir une réponse, étant donné leurs faibles connaissances des programmes et des services actuels. Cela a amené un certain nombre de participants à suggérer qu'Environnement Canada informe mieux le public sur son rôle et ses activités se rapportant aux services et à l'information météorologiques. «Tout le monde ici présent parle tous les jours du temps qu'il fait, mais personne ne parle d'Environnement Canada. Ils doivent dire aux gens [ce qu'ils font].» C'est là un argument important à se rappeler, étant donné l'incertitude entourant les services météorologiques que les participants ont associés à Environnement Canada, au début des discussions des groupes.

Certains participants étaient aussi d'avis qu'Environnement Canada devrait jouer un plus grand rôle dans l'enseignement du public (p. ex. en expliquant ce qu'est l'indice ultraviolet et ce qu'il signifie). Les participants de Regina ont suggéré spécifiquement que les renseignements soient plus exacts et mis à jour régulièrement.

6 Aller de l'avant

Il est ressorti clairement des séances de consultation à l'échelle nationale que les participants étaient d'avis que le PEA doit jouer un rôle essentiel dans plusieurs domaines, dont la collecte des données, l'assurance de la qualité, l'archivage des données et l'accès à celles-ci, la diffusion auprès du public, l'émission d'alertes météorologiques, la prestation de services d'expertise scientifique et l'élaboration de normes nationales. De nombreux participants ont aussi déclaré que le PEA doit se retirer des services fournis par d'autres secteurs et autorités. De nombreux représentants du secteur privé ont aussi déclaré que le PEA devrait cesser de fournir des services commerciaux.

La majorité des participants ont confirmé leur ferme soutien à un organisme axé sur le bien public, lequel serait financé de manière adéquate par le prélèvement continu d'impôts. Les participants qui estimaient que le PEA devrait poursuivre ses activités commerciales favorisaient un système de tarification qui ferait que les deniers publics ne serviraient pas à soutenir de telles initiatives. Bon nombre de participants ont aussi exprimé leur impression que l'élargissement des partenariats et des alliances pourrait s'avérer lucratif.

Le concept d'un mandat clair a été fermement soutenu, lequel, s'il était prescrit par la loi, devrait être doté d'une flexibilité suffisante pour permettre à l'organisme de s'adapter aux nouveaux enjeux qui surviennent sur la scène environnementale. Les participants ont aussi recensé plusieurs caractéristiques souhaitables pour le Programme dans l'avenir, notamment, mais pas exclusivement, les suivantes : capacité d'établir efficacement des partenariats; flexibilité financière; solide fondement scientifique; et réceptivité des clients.

Au moment d'envisager les possibilités s'offrant au Programme, il sera important pour les cadres supérieurs qui prendront les décisions de tenir compte des points de vue exprimés par les participants aux séances de discussion tenues dans tout le pays. Il convient de souligner que de nombreux intervenants s'attendent à un changement important et à ce que les changements prônés par le ministère contribuent à la réalisation d'un organisme solide et stable. Ceci étant, il sera aussi important de faire en sorte que les décisions prises relativement au Programme soient diffusées efficacement à toutes les personnes qu'elles toucheront. De cette manière, le PEA peut obtenir le soutien de ses importants groupes de partenaires à une époque pleine de défis et de changement continuel.

Annexe A – Lieux de tenue des discussions et participation

Cinquante-six séances de discussion ont eu lieu dans 21 endroits au Canada. Trente-neuf pour cent, ou 22

de ces 56 séances, réunissaient le personnel. Des représentants des provinces et territoires composaient les participants à vingt et un pour cent, ou 12 de ces 56 séances. Vingt pour cent, soit 11[1] des 56 séances étaient des ateliers généraux. Onze pour cent, ou 6 des 56 séances, étaient des groupes de discussion. Neuf pour cent, 5 des 56 séances de discussion, réunissaient des représentants d'autres ministères du gouvernement (AMG). La liste qui suit indique les lieux de tenue de ces séances de discussion.

Ville	Général	Provinces et territoires	AMG	Personnel	Public
Calgary	*			*	*
Charlottetown		*			
Edmonton		*		*	
Frédéricton	*	*		*	
Gander				*	
Halifax	*	*		*	*
Kelowna				*	
Montréal	*			*(2)	*
Région de la capitale nationale	*		*(5)	*(2)	
Québec		*		*	
Regina	*	*		*	*
Rimouski				*	
Saskatoon				*	
St. John's	*	*		*	
Thunder Bay				*	
Toronto	*	*		*(2)	
Vancouver	*			*	*
Victoria		*			
Whitehorse		*		*	
Winnipeg	*	*		*	
Yellowknife	*	*		*	

[1]Une séance de discussion générale a été tenue à Whitehorse, à laquelle une seule personne a assisté. Les conclusions de cette discussion ont été intégrées au rapport final relatif aux séances des territoires et cette séance n'a pas été comptée dans le total des séances de discussion.

Général

Cent quarante-sept participants au total ont assisté aux 11 séances générales de consultation à l'échelle nationale. Dix personnes représentaient les médias, tandis que 55 autres représentaient d'autres domaines du secteur privé. Quarante-sept personnes provenaient d'organismes sans but lucratif ou d'institutions d'enseignement et les autres participants représentaient divers paliers du gouvernement.

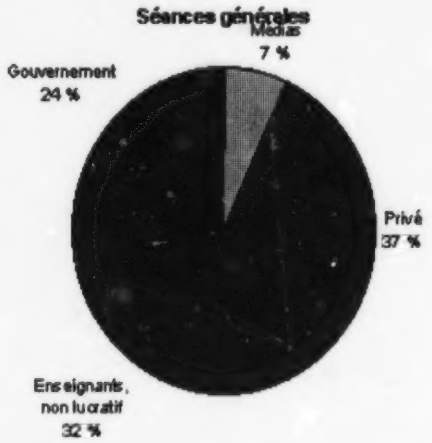

Provinces et territoires

Au total, 89 personnes ont assisté aux 12 séances de consultation s'adressant aux représentants des provinces et territoires à l'échelle nationale. Cinquante-huit de ces personnes provenaient d'organismes scientifiques de base (Agriculture, Environnement et Ressources naturelles) et 20 personnes représentaient des organismes de sciences appliquées (p. ex. Développement économique, Protection civile, Transports et Services publics). Les autres représentaient d'autres ministères et organismes.

Provinces et territoires

Other : Autres 12 %

Basic Science : Sciences de base 66 %

Applied Science : Sciences appliquées 22 %

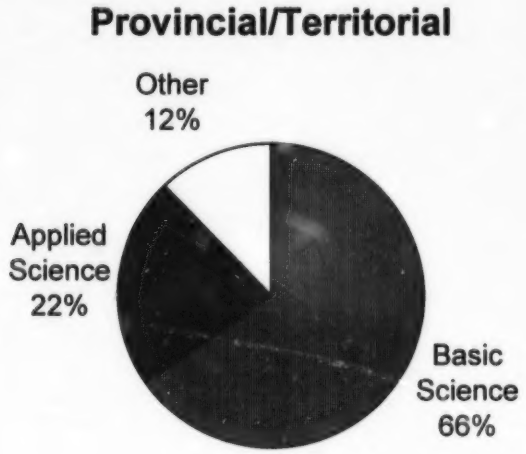

Autres ministères du gouvernement

Les 28 participants qui ont assisté aux cinq séances de discussion réunissant des représentants d'autres ministères gouvernementaux se répartissaient de la même manière que ceux représentant les provinces. Onze provenaient d'organismes scientifiques de base et dix d'organismes de sciences appliquées. Les autres représentaient d'autres ministères et organismes.

OGD : AMG

Other : Autres 25 %

Basic Science : Sciences de base 39 %

Applied Science : Sciences appliquées 36 %

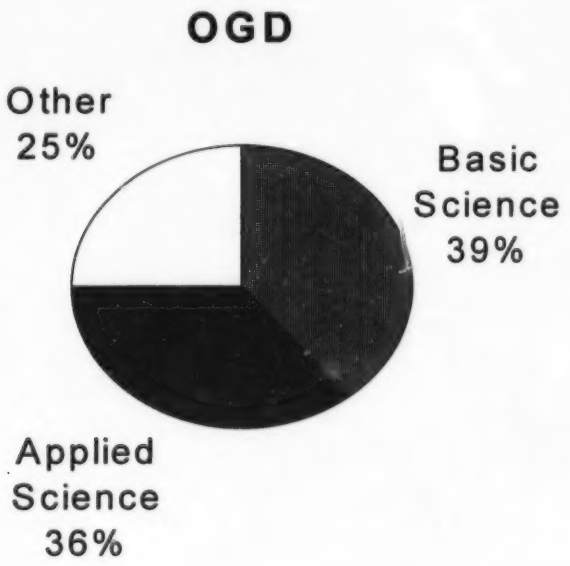

Personnel

Au total, 674 membres du personnel ont assisté aux 22 séances de consultation qui ont eu lieu dans tout le pays. Cinq cent vingt-deux d'entre eux provenaient du PEA. Les 152 autres provenaient d'autres secteurs du ministère, dont 20 du Service de la conservation de l'environnement (SCE), 12 du Service de la protection de l'environnement (SPE) et 120 des Services ministériels (SM).

Corporate : SM

EPS : SPE 13 %

ECS : SCE 2 %

AEP : PEA 77 %

Staff : Personnel

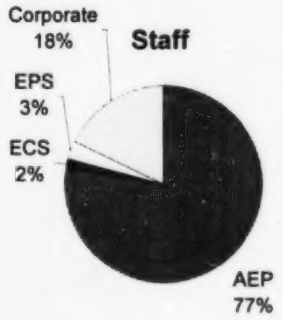

Groupes publics de discussion

Au total, 55 personnes ont assisté aux six groupes publics de discussion. Les participants avaient été recrutés au hasard dans l'annuaire des régions ciblées. Il y avait des participants des deux sexes et d'âges divers. Étant donné qu'il n'y a pas eu de séances de discussion dans les régions rurales ou isolées, on ne peut prendre pour acquis que des représentants de ces régions auraient les mêmes opinions que celles exprimées par les participants aux séances de discussion des régions urbaines. Les personnes qui ont déclaré dépendre fortement de l'information métrologique (p. ex. les entreprises de construction) ont été délibérément exclues des séances de discussion, afin que la discussion puisse être centrée sur les points de vue généraux du grand public plutôt que sur ceux de segments particuliers de la population.

Commentaires écrits

Outre les commentaires reçus dans le cadre des séances de consultation, diverses personnes et plusieurs groupes ont soumis des commentaires écrits dans le cadre de la consultation menée à l'échelle nationale. Les participants aux séances de discussion ont fourni des observations par écrit, tandis que des particuliers et des représentants de groupes n'ayant pas assisté aux séances de discussion en ont fourni d'autres. Le compendium du présent rapport comporte ces commentaires.